



# L'église de Patay

a été  
le témoin de plus de  
1000 ans  
de vie et de luttes

Etude réalisée par le Département du Loiret,  
Carole FERNET - Chargée d'études documentaires  
Edité par l'Association Effet de Cerf  
1 rue Trianon Mairie 45310 Patay  
<https://effetdecerf.fr> - [effetdecerf.patay@gmail.com](mailto:effetdecerf.patay@gmail.com)



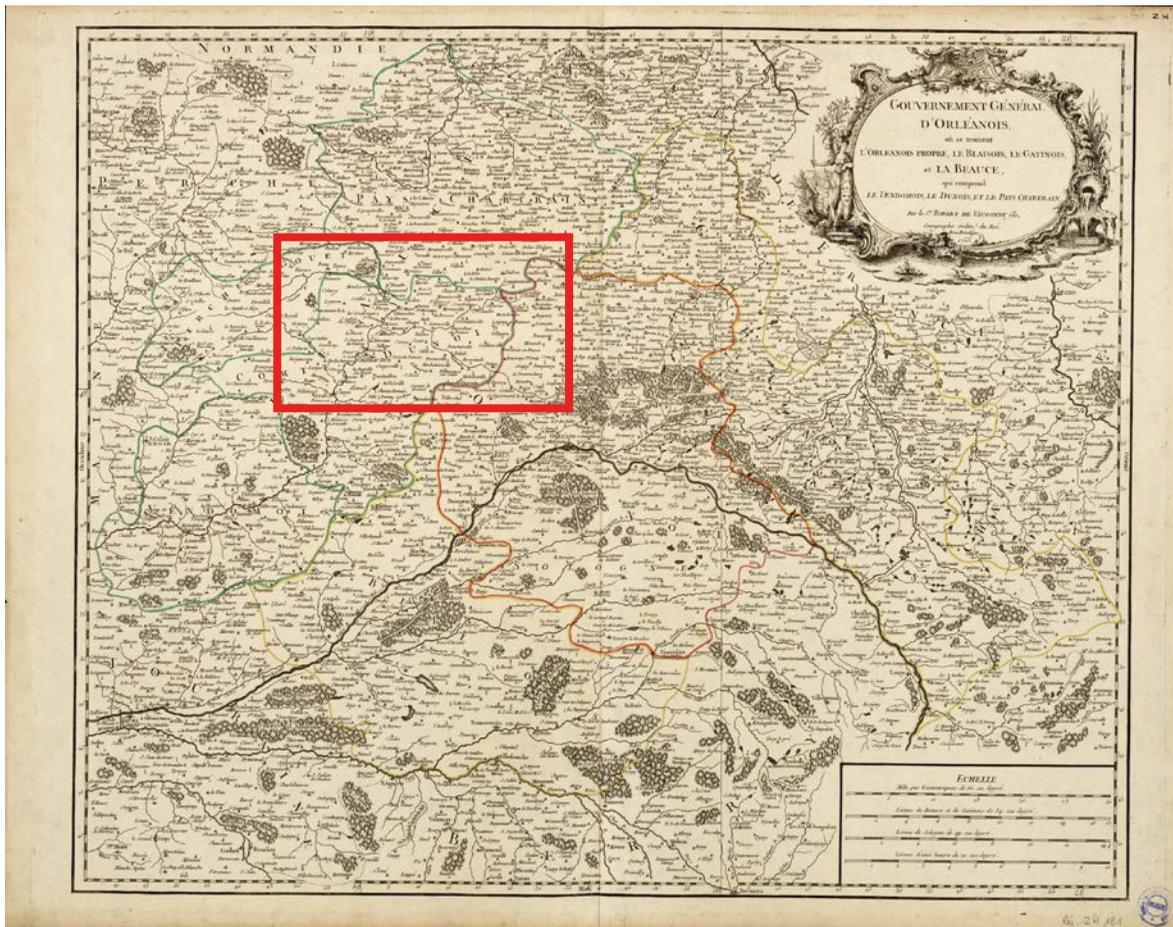
*Archives du Loiret 30FI919*



## INTRODUCTION

Chaque recherche sur l'Histoire et le patrimoine constitue une aventure exigeante. Elle dépend de la quantité et de la qualité des sources à disposition. Pour l'histoire de l'église de Patay (et plus largement l'histoire du village et des personnes qui y ont vécu ou séjourné), les sources sont finalement assez nombreuses. La principale difficulté réside dès lors dans l'évaluation de la fiabilité des informations car beaucoup de choses erronées, fantasmées ou peu plausibles ont été écrites et colportées sur différents aspects de cette étude.

Sollicitée par l'association Effet de Cerf sur la question des origines de l'église de Patay, j'ai commencé par consulter un ensemble de documents et références bibliographiques. Vu le nombre de personnes qui s'étaient déjà intéressées au sujet, j'ai pensé ce travail comme une synthèse qui devait être exploitable par la suite pour appréhender, étudier et approfondir tel ou tel point plus précisément. La réalisation d'un tableau Excel m'a permis de rassembler et de trier une documentation abondante et parfois redondante. Nous parlons d'environ 200 lignes de références d'archives, complétées par 26 lignes des cotes du "Cartulaire SIDOISNE" qui concernent plus ou moins directement l'histoire de Patay, ainsi qu'une soixantaine de références bibliographiques. Chaque ligne précise le lieu de conservation, la cote, le descriptif du contenu et une colonne de commentaires permettant de relever les informations et les détails afin de pouvoir y revenir. Cet outil facilite la recherche par mots clés et permet de retrouver les sources dans lesquelles les informations et données ont été trouvées. J'ai également pris en photo et classé la plupart des documents consultés (archives et ressources bibliographiques), ce qui offre la possibilité de retourner voir précisément la source en version numérique et de la parcourir de nouveau à la lumière des informations récoltées depuis la précédente consultation.



Plan de l'Orléanais, par le Seigneur Robert de VAUGONDY, 1753 - Cote ark\_77916\_ORL165215\_v0001 Fonds de la médiathèque d'Orléans





# LES ORIGINES DE L'ÉGLISE DE PATAY

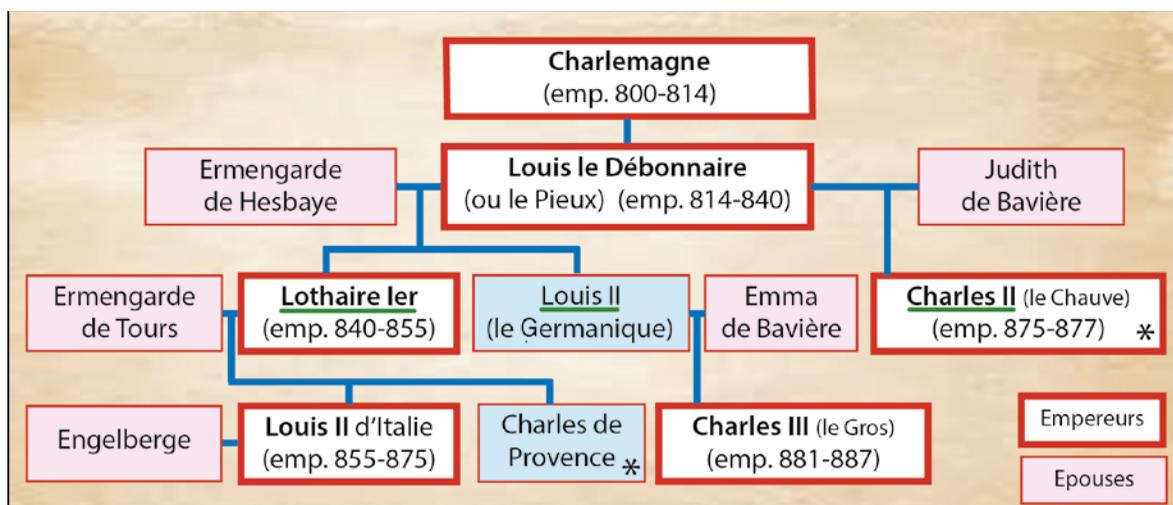
## la période médiévale

### 1. La donation de l'église de Patay à l'abbaye Saint-Florentin de Bonneval

L'église de Patay a été donnée à l'abbaye de Bonneval qui a ensuite établi un prieuré à proximité ; il reste à dater cette donation. D'après l'abbé GAND dans son livre *Patay au cours des siècles*, il s'agirait d'un don du chevalier Foulques pour la fondation de l'abbaye de Bonneval. J'ai cherché à vérifier cette hypothèse.

Le document le plus complet *Petite Chronique de l'abbaye de Bonneval*, connu sous le nom de Petite Chronique, a été publié et commenté par René MERLET qui rétablit de façon probante la date de fondation de l'abbaye en 857. Une confusion avait manifestement été faite entre Charles le Chauve et Charles de Provence afin de correspondre avec l'hypothèse d'une fondation en 841 due à une mauvaise transcription d'une date mal écrite et corrigée de façon plus ou moins lisible lors de la rédaction du document.

Voici un arbre généalogique simplifié permettant de visualiser les liens entre ces personnages historiques :



— Traité de Verdun 843- Division de l'empire de Charlemagne entre les fils de Louis le Débonnaire.

\* Confondus lors de l'étude des documents sur l'origine de la fondation de l'abbaye de Bonneval.

La plus ancienne mention de Patay (Papitagus) que je peux citer, a été relevée par Jacques SOYER dans un diplôme de Robert le Pieux daté du 25 décembre 1002, dans lequel il confirme les possessions de l'abbaye Saint-Pierre-le-Puellier<sup>1</sup>. Pas de conclusion hâtive, il ne faut en effet pas imaginer les territoires qui dépendent des abbayes comme des domaines d'un seul tenant, mais bien comme un émiettement de parcelles incluses dans d'autres territoires. Cela matérialise la lutte d'influence des différentes abbayes qui pouvaient ainsi avoir des possessions dans les mêmes paroisses.

Aucune mention de l'église de Patay ne figure dans l'énumération reportée dans la Petite Chronique des églises, terres et villæ données à l'abbaye de son origine (857) à 1050. Par ailleurs, Patay se trouve à une trentaine de kilomètres de Bonneval, or, en reprenant l'analyse de Madame AVISSEAU dans son mémoire de maîtrise réalisé en 1975 à partir de la Petite Chronique, les donations lors de la fondation de l'abbaye forment un cercle de 5 km de diamètre autour de l'abbaye avec quelques écarts portants à un maximum de 10 km.

À quel moment l'église de Patay a-t-elle donc été donnée à l'abbaye de Bonneval ? Nous ne pouvons que borner la date la plus tardive de cet acte, qui ne nous est pas parvenu, grâce à deux documents reproduits dans le cartulaire Albert SIDOISNE<sup>2</sup> :

- Charte qui confirme la libre jouissance des églises que l'abbaye possède dans le diocèse de Chartres par l'évêque Geoffroi<sup>3</sup> (la date de la charte n'ayant pas été reproduite sur la copie présente dans le cartulaire de la secrétairerie de Bonneval, les dates limites sont déterminées par le début de l'abbatit d'Ernard 16 aout 1129 et la bulle de Luce II du 5 avril 1144). Nous y trouvons la mention : « ecclesiam de Patayo ».



Vue de l'Abbaye Saint-Florentin de Bonneval, estampe réalisée d'après François Edmé RICOIS (1795-1881) pour le comte de DUNOIS

- La Bulle de Luce II<sup>3</sup> (1144) par laquelle le pape met l'abbaye et ses possessions sous la protection du Saint-Siège et qui cite le document précédent. L'église de Patay a donc été donnée à l'abbaye de Bonneval entre sa fondation en 857 et la charte de l'évêque Geoffroi, c'est à dire avant le 5 avril 1144, et très probablement après 1050. Il est évident qu'elle préexistait à cette donation.

Une charte de l'archevêque de Sens<sup>4</sup> mentionne « Adam, prieur de Patheio » en l'an 1171 (les années commençaient le jour de Pâques dont la date fluctuait<sup>5</sup>, donc la charte a été rédigée entre le 5 avril 1171 et le 15 avril 1172) et permet de dire que le prieuré a quant à lui été édifié avant le 15 avril 1172.

1. Source : *Les possessions de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Puellier d'Orléans dans l'orléanais et le dunois sous le règne de Robert le Pieux*, SAHO 1930 TXXI Bull. 229 p.20.

2. Albert SIDOISNE (1869-1943) a reproduit l'ensemble des documents qu'il a pu trouver concernant l'histoire de l'abbaye de Bonneval soit 412 chartes allant du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle.

3. AD28 Cote H.607 cf Cartulaire SIDOISNE chartes XXXVIII et XXXIX.

4. AD45 Cote G376 (détruit) cf Cartulaire SIDOISNE charte LIII.

5. Pâques fixé le 1<sup>er</sup> dimanche après la pleine lune qui suit l'équinoxe de Printemps par le Concile de Nicée en 325 donc entre le 22 mars et le 25 avril.

## 2. Éléments de réflexion sur les époques de construction de l'église de Patay

D'après ce que nous apprennent les archives, une église existait au XII<sup>e</sup> siècle, pourtant aucun élément de cette église primitive n'est clairement identifiable dans l'édifice actuel. Il faut garder à l'esprit que ce monument a été tellement remanié, sans laisser de traces dans les archives que toute hypothèse pourrait être réfutée par des découvertes futures. Ainsi, seule une étude archéologique permettrait de lever les zones d'ombre qui subsistent sur l'évolution du bâti de l'église de Patay, et peut-être nous permettre de mieux comprendre les méandres de son évolution architecturale.

Je vous propose de noter ici les éléments d'architecture qui constituent des indices et jalonnent la compréhension des phases de construction en l'état actuel de nos connaissances.



Relevons sur le plan de l'église de Patay des éléments qui interrogent et sur lesquels nous reviendrons :

- La tour-clocher empiète sur la nef et semble induire des alignements discordants.
- Les nefs latérales des bas-côtés n'ont pas la même largeur et les piliers sont eux aussi différents.
- Les contreforts des bas-côtés ne sont pas alignés notamment avec les arcs intérieurs.
- Les axes des voûtes au niveau du clocher et du chœur ne sont pas dans le prolongement de ceux de la nef.

Passons à l'observation d'éléments datables et aux liens que nous pouvons établir.

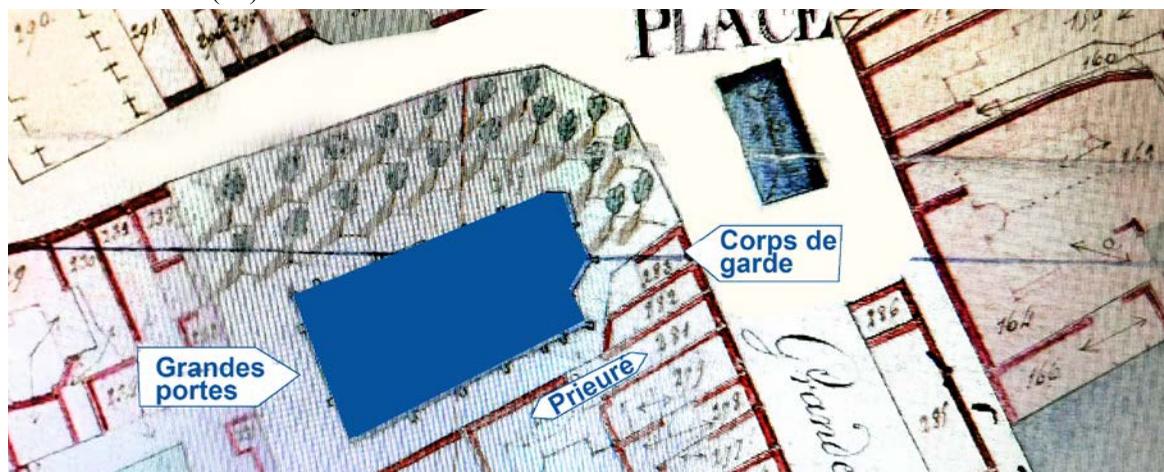
### Des éléments anciens au niveau des portes latérales

La porte désormais murée qui présente un tympan à décor trilobé est intrigante. Ouverte en face de l'ancien prieuré (selon la dénomination des parcelles 280 et 281 de la section F dans les matrices du cadastre napoléonien mais dont il ne reste pas de bâtiment, la maison section 281 ayant été démolie en 1849), pouvant être datée du XIII<sup>e</sup> siècle grâce à sa forme, elle existait lors du passage de Jeanne d'Arc à Patay. Elle a probablement été murée après la Révolution et le départ des moines.



Archives du Loiret, FRADO45\_CLVUE\_2590

Un cliché réalisé par le photographe des archives départementales en 1967 permet de remarquer les détails sur les appareillages de pierres de cette porte dont il manque le premier niveau d'assise. J'y vois un lien probable avec le nivellement de la venelle en 1853 dont je vous livre un extrait de la délibération : « (...) niveler la venelle qui tourne derrière l'église en passant au pied du corps de garde, de manière à faire descendre dans la rue les eaux qui séjournent dans un bas-fond aux grandes portes de l'église (...) Considérant que les travaux dont il vient d'être parlé rendront la place plus agréable à l'œil, que l'église et les habitations qui l'avoisinent seront moins humides dans cette partie et gagneront en salubrité. (...) ». <sup>6</sup>



6. Archives du Loiret, cote 508 O-SUPPL 1D6



*A* l'opposé, la porte du mur nord donnant dans le transept présente au niveau de son linteau une accolade, forme tardive du gothique flamboyant permettant de la dater de la fin du moyen-âge ou début du XVI<sup>e</sup> siècle.



**La tour clocher, élément majeur et déterminant**

*Les* clochers fortifiés en Orléanais sont plutôt tardifs, datant des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et les contreforts obliques aux angles de la tour sont caractéristiques de la Renaissance. Il est à noter que le pignon du transept,

au nord, s'appuie sur la tour et lui est postérieur ; le mur est de la tour présente des archères donnant dès lors à l'intérieur de l'église. Le bas-côté nord s'appuie également sur le clocher, mais n'y a-t-il pas eu une modification de la tour avec ajout des contreforts : les bases d'un clocher primitif qui aurait été fortifié et intégré dans l'église au moment de la construction du transept ?



Archives du Loiret, 3 P 248/8



photo Clément ALIX





- **Les évolutions de la toiture**  
*S*ous les combles, on peut observer dans le mur pignon qui sépare la nef du transept et du chœur, une petite porte à linteau sur coussinets pouvant être datée de la fin du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle. Sur ce même pignon on remarque une ligne et un arc de pierres témoins des évolutions de la toiture.

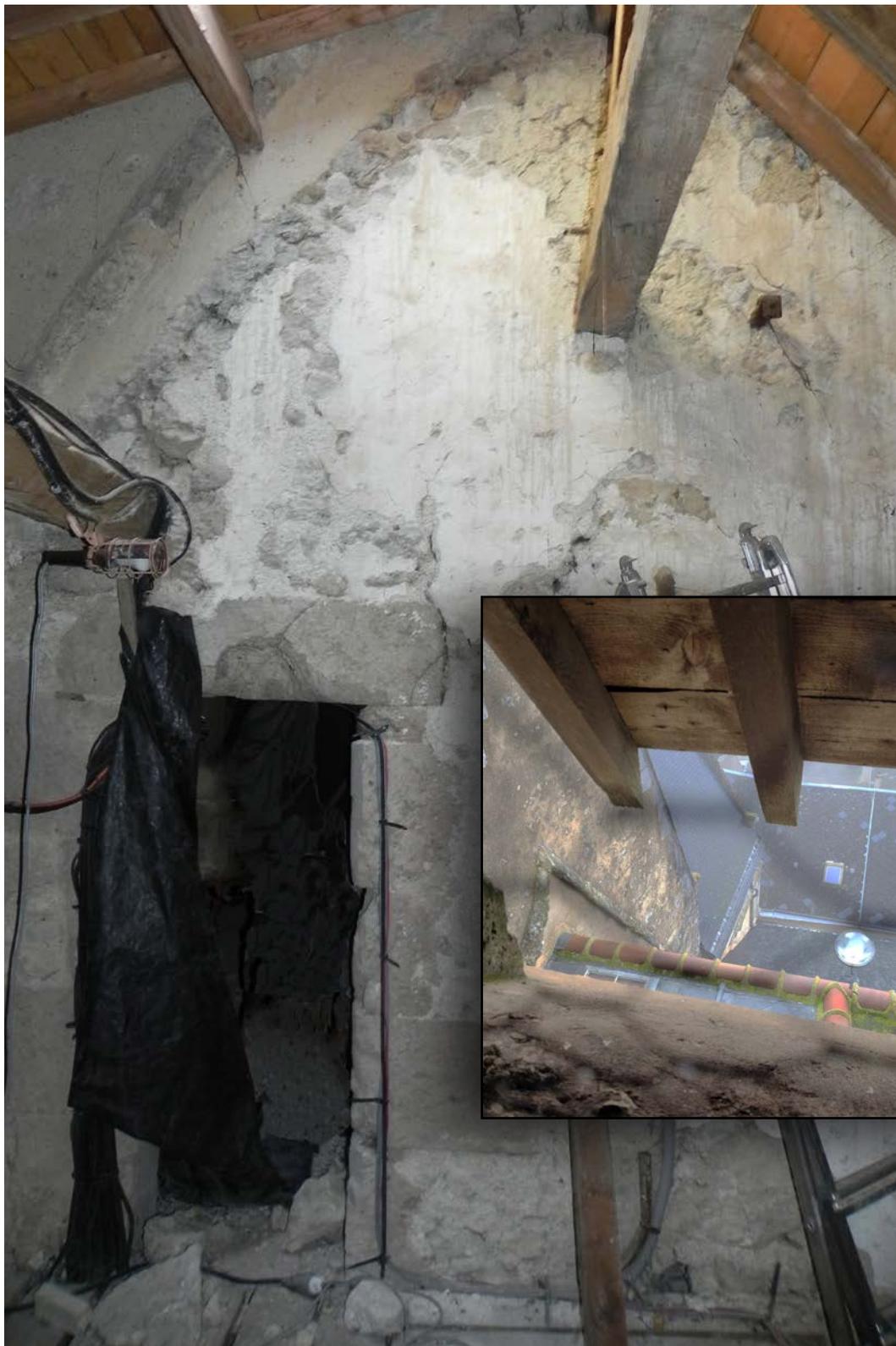


photo Clément ALIX



- **Le désaxement des voûtes**

Si l'on observe la nef depuis le fond de l'église, on s'aperçoit que de l'arc triomphal à l'abside, les nervures des voûtes ne sont pas dans l'axe de celles de la nef. Ce changement d'axe peut s'expliquer par la contrainte de l'emplacement du clocher qui serait donc antérieur à cette partie de l'église. Ce décalage se traduit également sur le mur à côté de la chaire à prêcher.





Les culs-de-lampe à la retombée des voûtes sont en plâtre et ne sont donc pas porteurs.

Le décor néogothique reprend un grand nombre des culots de la salle des Thèses de l'ancienne Université d'Orléans<sup>7</sup>.

Les photographies de quatre culots de la salle des Thèses vous sont présentées ici, avec en regard celles des moulages en plâtre de l'église Saint-André de Patay.

- Une proposition

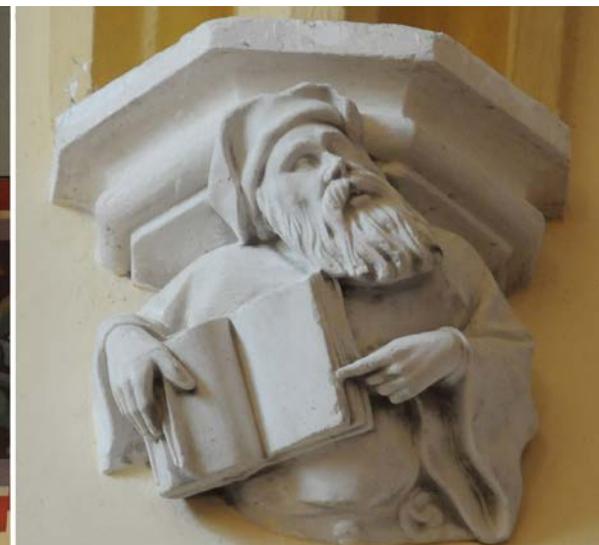
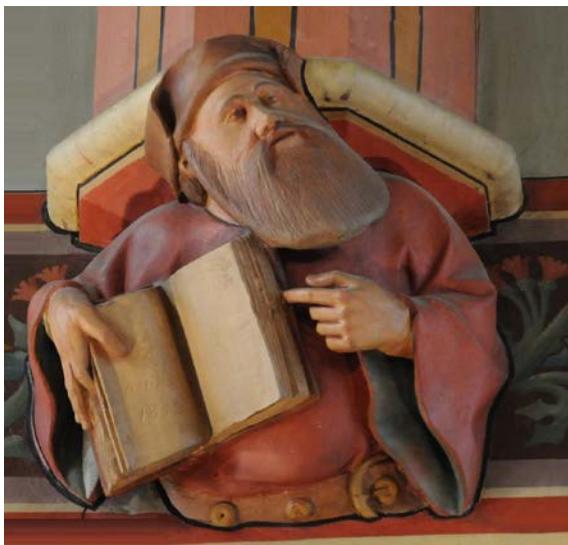
Comme précisé en préambule, sans étude archéologique nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses quant à l'évolution du bâti.

Mes observations et des échanges avec des confrères m'amènent à vous soumettre celle-ci :

Le bas-côté sud comprendrait les plus anciens éléments conservés.

Une nef centrale et deux nefs latérales devaient exister au XIII<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'une probable tour primitive car il semble surprenant pour un élément a priori postérieur, comme le clocher, d'empiéter autant sur l'église existante. Le transept et le chœur actuel ont été bâtis au XV<sup>e</sup> siècle et le mur du collatéral nord a probablement été rebâti suite à des dommages subis par l'édifice.

7. Flora PAOLI, *La diffusion des culots de la salle des Thèses dans les églises du Loiret*, in *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, nouvelle série Tome XXV, n°186, 2e semestre 2021.

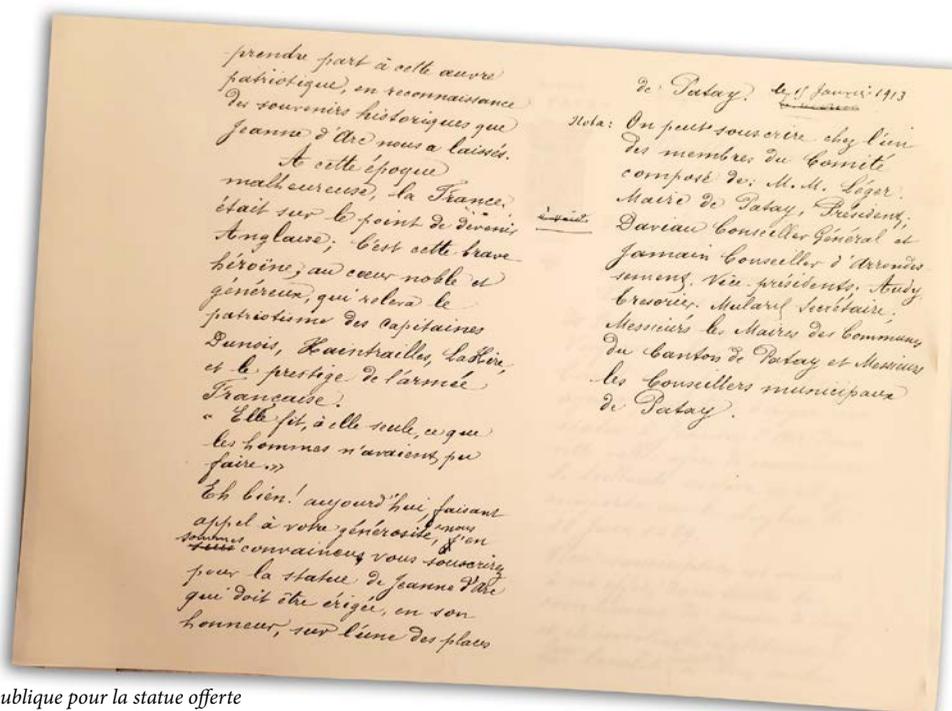
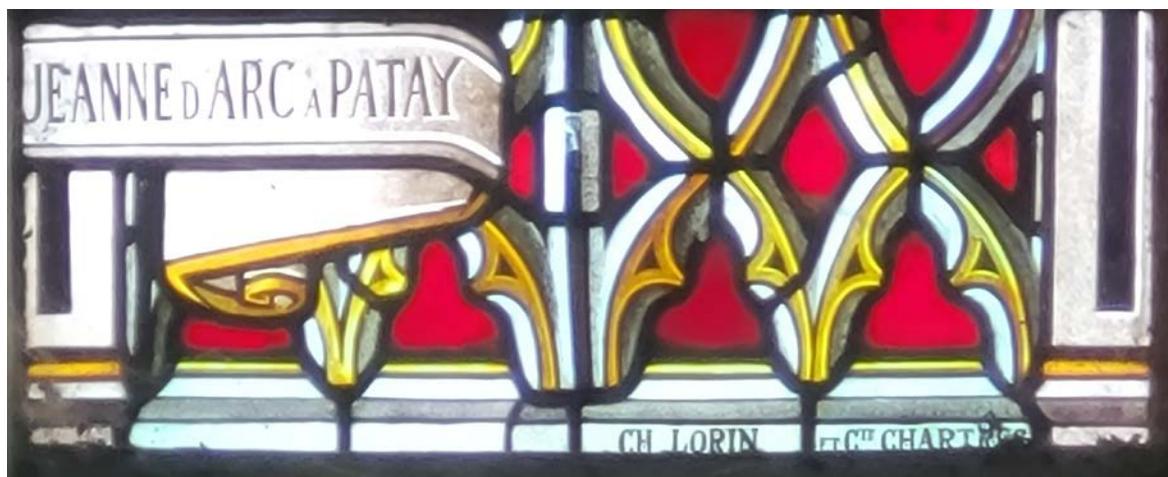


### 3. Jeanne d'Arc et Patay

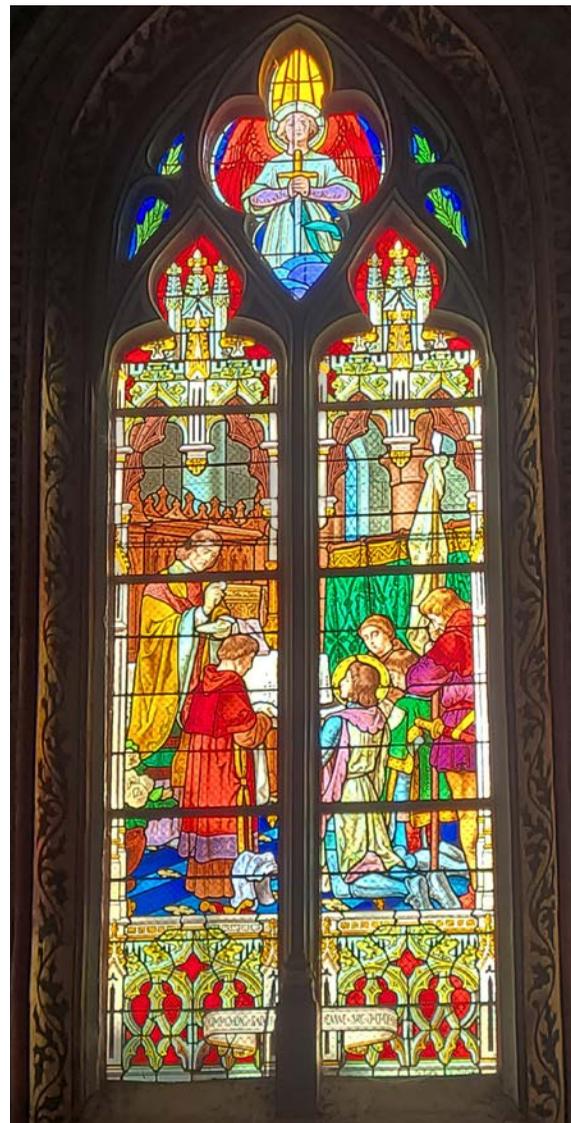
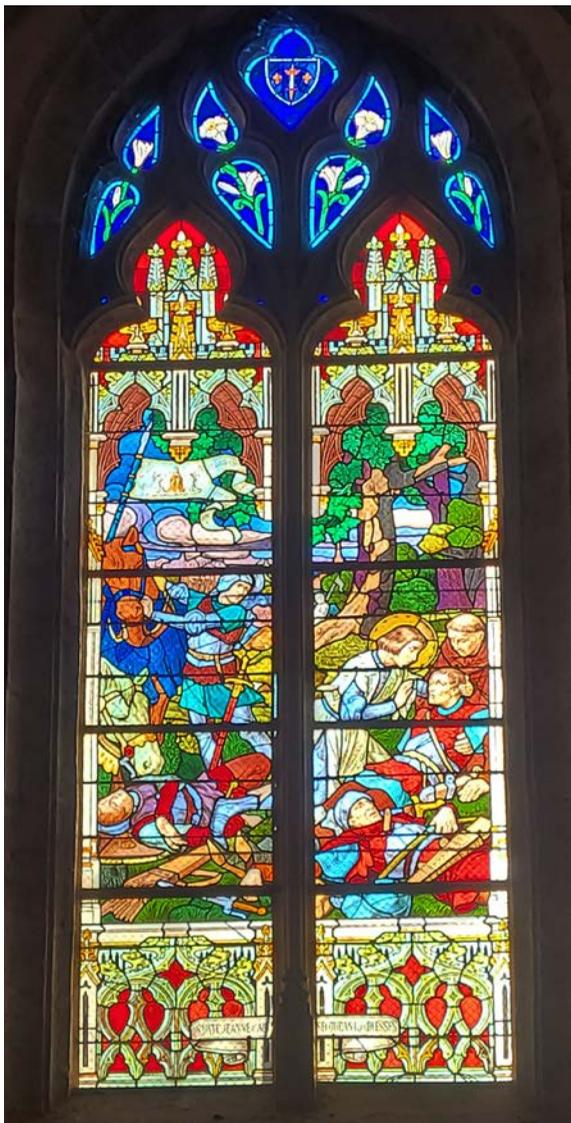
Les vitraux qui commémorent, dans l'église, la victoire du 18 juin 1429 ont été réalisés par François LORIN à Chartres pour le 500<sup>e</sup> anniversaire, grâce à une souscription publique en 1929. Ils sont les seuls à ne pas avoir été soufflés par l'explosion d'un train en 1944.

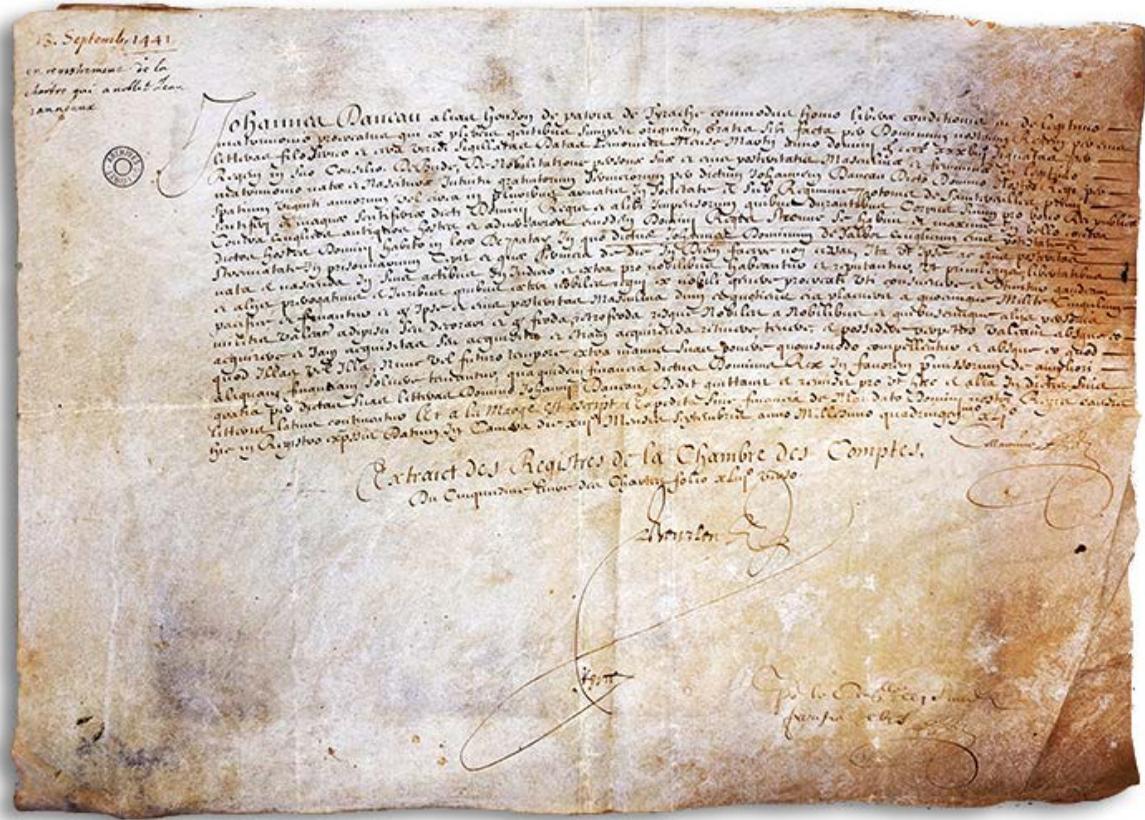
Dans le livre de Françoise MICHAUD-FRÉJAVILLE, *Jeanne d'Arc Figure du vitrail en Centre-Val de Loire* paru en 2021, se trouvent des réponses à une interrogation légitime sur le choix des représentations de Jeanne ; en effet, ce n'est pas précisément Jeanne victorieuse à Patay qui est représentée, mais « la piété et l'humanité de Jeanne ». Ces vertus sont suggérées par les légendes des deux vitraux :

- Le premier la met en scène au chevet des blessés sur le champ de bataille où flotte son étendard "Sainte Jeanne d'Arc secourant les blessés".
  - Le second suggère son passage dans l'église même "Communion de sainte Jeanne d'Arc à Patay".
- En toute logique, la sainte est représentée avec son auréole, sa canonisation par le pape Benoît XV datant du 16 mai 1920.



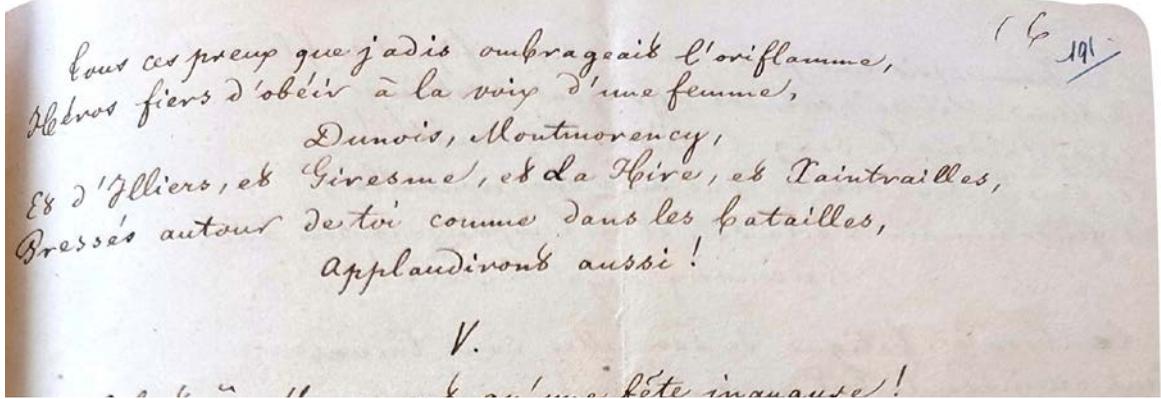
Souscription publique pour la statue offerte par l'abbé RIVET et érigée sur la place Jeanne d'Arc à Patay, archives privées, 15 janvier 1913





Archives du Loiret, 1 J 112

De cette période sont conservées les Lettres de noblesse accordées par Charles VII à Jean DANAU pour la capture de John TALBOT (acte acheté en vente publique et remis aux Archives). « Vidimus daté de Bayeux le 20 janvier 1442 présentant en français un acte (rédigé en latin) de Charles VII daté de Limoges en mars 1438, suivi des indications de traductions et de transcription au registre des actes royaux à Paris - Charles accorde la noblesse à Jean DANAU soldat, homme libre de naissance, à cause de ses bons et loyaux services, de sa fidélité et de son courage à la guerre contre nos anciens ennemis et adversaires anglais et particulièrement « sous les ordres de notre cher et fidèle POTON de Xaintrailles<sup>8</sup> pour avoir pris et gardé prisonnier notre ennemi anglais, le seigneur de TALBOT à Patay. »<sup>9</sup>



Extrait de l'Ode sur l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc par Alcide GENTY, 1855 Orléans. Document conservé à la Médiathèque d'Orléans, H7480

8. Jean POTON, seigneur de Xaintrailles fut un grand chef de guerre de la guerre de Cent Ans et compagnon de Jeanne d'Arc qui fut fait maréchal de France par Charles VII.  
 9. Descriptif du document dans le cadre de la vente publique.



#### 4. La peinture murale issue de l'art macabre de l'église de Patay

La iconographie de l'art macabre se développe à la fin du Moyen-Âge, marquée par les épidémies meurtrières, la guerre et surtout par la prise de conscience de l'égalité des Hommes face à la mort quel que soit leur niveau social. Les peintures reproduisent ce thème sur les murs des églises et des chapelles à partir du XV<sup>e</sup> siècle. À Patay, il est préférable de ne pas parler de danse macabre, car la représentation se limite à un transi (squelette recouvert de peau) statique, qui n'entraîne pas les vivants dans une procession. Ce qui nous est parvenu de cette peinture est très dégradé et on peut tout à fait imaginer que cette représentation se développait sur d'autres surfaces (faces de ce pilier/autres piliers/murs). À noter que le personnage semble tenir un serpent dans sa main gauche, une probable référence au péché originel.



Archives du Loiret, FRAD045\_CIVUE\_25058

## II

# L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE PATAY marquée par la dévotion de ses fidèles (période moderne)

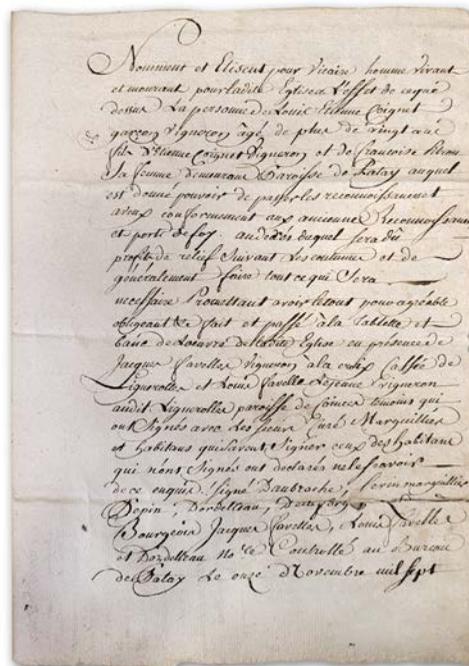
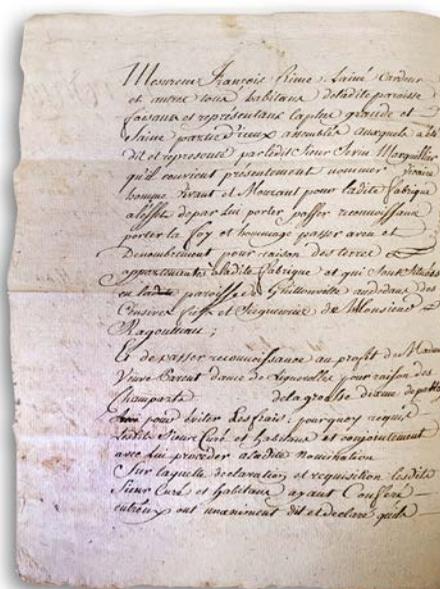
### 1. De la période médiévale à l'époque moderne : un système féodal persistant

*Avec* son ancienneté, le système féodal transmet un inextricable imbroglio à l'époque moderne. Les morcellements dus aux successions, aux donations et aux redevances multiples le muent en un pensum complexe à l'origine d'oublis, d'erreurs et de désaccords. Les actes sont transmis, mais ceux qui en héritent s'acquittent d'obligations qui se vident de sens.

*Un* document, datant du 9 novembre 1773, est révélateur de cette période de transition car il consigne encore la nomination d'un vicaire, homme vivant et mourant pour la fabrique afin de remplir ces obligations féodales. En l'occurrence, Louis Étienne COIGNET, garçon vigneron âgé de plus de vingt ans, est désigné par la fabrique de l'église Saint-André de Patay pour :

- passer reconnaissance (droit de propriété du seigneur) pour une tenure dont la fabrique paie le cens,
- porter la foi et hommage (vassalité) pour un fief,
- passer aveu et dénombrement pour les terres de la fabrique sises à Guillonville au-dedans des censives, fiefs et seigneurie de Monsieur RAGOUTTEAU,
- passer reconnaissance au profit de Madame veuve PARENT Dame de Lignerolles pour raison des champarts (prélèvement d'une partie de la récolte) de la grosse dîme<sup>10</sup> de Patay.

10. Grosses dîmes prélevées sur les gros fruits (blé et vin)  
Menues dîmes sur le menu grain et le menu bétail/Vertes dîmes sur les légumes et le chanvre.



Voici quelques exemples (non illustrés) issus du cartulaire SIDOISNE :

- Charte 155 (1217) Après contestation entre le chevalier Hugues d'OUZOUER et les moines de Bonneval touchant notamment des terrains sis près de l'église et du cimetière, des partages de terres et de revenus sont consignés : ainsi, les terrains reviennent aux religieux, les grosses dîmes seront partagées, les menues dîmes de Blavetin perçues par le prieur et le curé de Patay /sont ajoutés les droits de justice sur les aubains (étrangers) sauf cas du sang répandu, et les coutumes des achats et des ventes.

Cet exemple illustre la complexité des répartitions ;

- Charte 299 (1269) Le prieur de Patay était en désaccord avec les hôtes de son prieuré qui refusaient de payer pour les hostises (habitations) démolies ni d'être contraints à les rebâtir ou à y résider et les parties conviennent par devant l'official de Dunois de s'en remettre à l'arbitrage de l'abbé de Bonneval.

Cet extrait révèle l'intrication des juridictions ;

- Charte 165 (1221-1222) Geoffroi CHARDONEL, archidiacre de Dunois atteste que Pierre de PUIITS-GIRARD a concédé en aumône à l'abbé et aux religieux de Bonneval les grosses dîmes qu'il possédait dans la paroisse de Patay sur les terres du chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier, Hugues d'OUZOUER, seigneur du fief, y consent. En retour, les bénédictins donnent à Pierre une somme de cent soixante livres et une terre au terroir de Fresnay à la condition que Pierre paie un cens annuel au prieur de Patay.

Ce passage, enfin, montre la complexité des échanges, qui interpelle, mais aussi l'existence de liens codifiés entre ceux qui détiennent les différentes autorités. Nous reviendrons sur ce sujet de la donation avec des illustrations concrètes. À l'époque moderne, les donations prennent le pas sur les fondations et se retrouvent dans les testaments dont la pratique se développe et que nous pouvons consulter dans les archives notariales. En détaillant ce qui est noté dans cette dernière chartre, on peut s'interroger sur ce qui motive cette « aumône ». Évoquons donc ici un nouvel axe de recherche développé par des médiévistes sur le don à l'origine des échanges<sup>11</sup>.



L'ancien presbytère, 28 rue de la grève à Bonneval



**Albert Sidoisne** est né le 6 mars 1869 à Bonneval (Eure et Loir) où il effectue ses premières études. À sa retraite il se retire dans l'ancien presbytère, vaste logis du XII<sup>e</sup> siècle, qu'il avait acquis, restauré et aménagé au 28 rue de la grève, rassemblant et classant les documents qu'au cours de son existence laborieuse de chercheur et d'érudit, il avait recueillis sur sa cité natale et sur l'abbaye Saint-Florentin, limitant l'intérêt de ses études au canton de Bonneval. Précis et méthodique, doué d'une mémoire prodigieuse, n'acceptant aucun fait qu'il n'en eût recherché l'origine ou la cause, il corrigea et compléta l'œuvre des historiens locaux, ses prédécesseurs : M Lejeune, le Dr Bigot et M Rabouin. Lorsque la mort vint le surprendre le 26 octobre 1943, il mettait la dernière main à une œuvre considérable : Le Cartulaire de l'abbaye de Bonneval. Il légua à la ville, outre différents immeubles destinés à favoriser les futurs plans d'urbanisme, une bibliothèque contenant près de 1500 volumes, tous relatifs à l'histoire locale. Il repose au cimetière de Bonneval.

(<http://lesamisdebonneval.free.fr>)

<sup>11</sup> Marcel MAUSS, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, in *l'Année sociologique*, 1925 / Eliana MAGNANI, *article Don et sciences sociales. Théories et pratiques croisées*, in *Revue du Mauss*, 2007 / Maria DE JESUS CABRAL et José DOMINGUES DE ALMEIDA dir., *Poétiques et pratiques du don*, éd. Le Manuscrit, 2021.

## 2. Patay dans les guerres de Religion

La place de Patay se révèle à nouveau stratégique pendant les guerres de Religion (1562-1598). « Dans une région où l'influence du protestantisme était importante, le village de Patay semble être toujours demeuré profondément catholique. On retrouve la mention du village au sujet du massacre d'une partie des habitants par des troupes huguenotes. En dépit d'une légende née d'un auteur du XVII<sup>e</sup> siècle et entretenue depuis, le faitif n'est pas l'amiral de COLIGNY mais un obscur capitaine du nom d'HAULMONT. Au printemps 1562 (et non le 31 janvier 1563), il punit cruellement des hommes coupables d'avoir voulu gêner sa progression vers Orléans. » (D'après Nicolas BRETON lors d'une conférence à Patay).



Portrait équestre de Henri IV en 1596 d'après Thomas de Leu

Un camp militaire est installé par Henri IV à Patay, d'où il écrit le 13 novembre 1589<sup>12</sup>. Nous avons également connaissance de sa présence le 17 novembre 1592 à Lignerolles d'où il rédige une lettre<sup>13</sup> à l'intention de son cousin le duc de NIVERNOIS (il venait à Patay reprendre le village des mains des Ligueurs)<sup>14</sup>. Il apparaît qu'il n'y a que peu d'éléments sur Patay concernant cette période dans les archives consultées jusqu'à présent.

## 3. Les épidémies et l'essor des confréries de dévotion

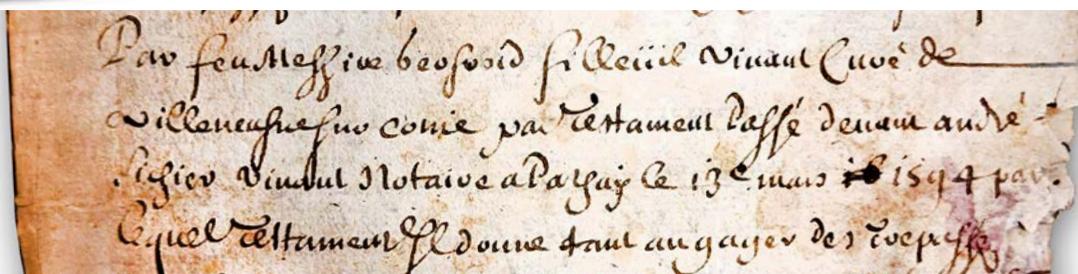
La société moderne est empreinte de religiosité et marquée par la présence de la mort. La quête du Salut évolue, et marque l'organisation de la communauté chrétienne. Ainsi, l'essor des confréries de dévotion de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle au début du XVIII<sup>e</sup> siècle dans le Dunois, notamment à cause des épidémies de peste meurtrières, marque l'importance du soutien pour la prise en charge des malades et des morts dans un tel contexte.

Voici l'histoire d'Adam ABSOLU en 1619, habitant de Patay cité dans le livre *La peste noire à Orléans 1590-1668* par Charles CUISSARD « il crut trouver un soulagement à ses maux en transportant sa famille dans une maison du Ravelin Saint Laurent, il fut dénoncé par le chirurgien car son malade avait tous les symptômes de ces fièvres contagieuses auxquelles on donne le nom de Peste. Il fut transporté au Sanitas (espace dans le quartier Madeleine) où la ville fournit remèdes et linges jusqu'à guérison ».



La confrérie des Trépassés (parfois augmentée du terme boeste c'est-à-dire boîte) s'organise précisément pour prendre en charge les défunts et leurs familles (prévision des cérémonies, des bougies, des inhumations, etc.). Son rôle est primordial en ces temps d'épidémie, ce qu'illustre l'extrait ci-à-côté :

Archives du Loiret, 176 J 1 Fonds de la paroisse de Patay 1604-1735, Mémoire et extraits de rentes appartenant à la Boeste des Trépassés, 1682



« (...) Par feu messire Geofroid FILLEUIL vivant curé de Villeneuve-sur-Conie par testament passé devant André SIHIEU vivant notaire à Pathay le 13 mars 1594 par lequel testament il donne tout au gager des Trépassés (...) »

12. BNF, Français 4898 Fol. 19 / 13. BNF, Français 4003.

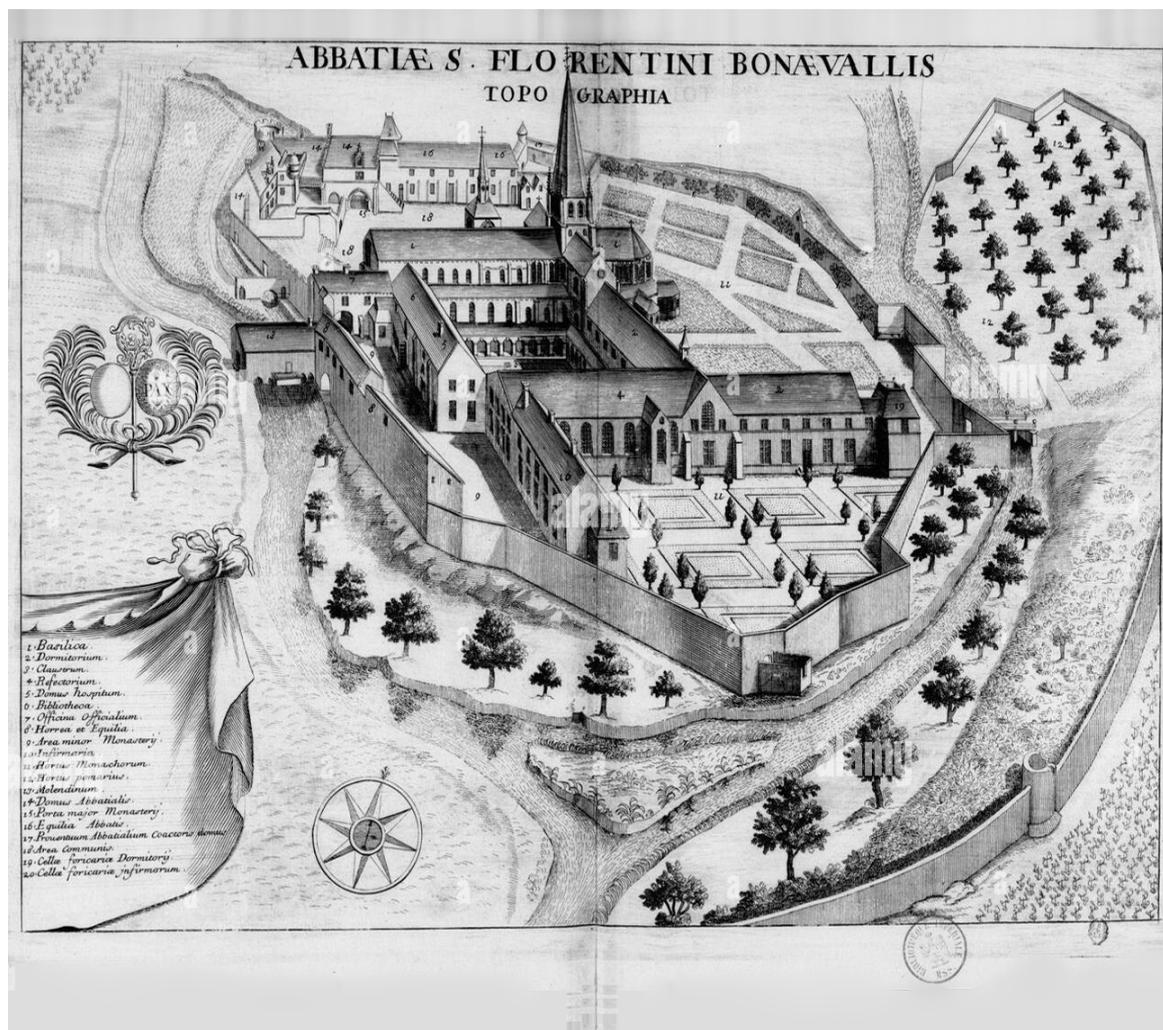
14. Henri IV au duc de Nevers, Angerville près d'Etampes, 17 novembre 1792, Henri IV, *Recueil des lettres missives de Henri IV*, tome 3, 1589-1593, éd. Jules Berger de Xivrey, 1846, Paris, Imprimerie royale, p.703.

En entrant dans la confrérie, on s'engage par exemple à assister aux enterrements des autres membres. À noter également le grand nombre de testaments passés devant notaire avec des contenus attendus tels que les fondations de messes. Patay compte deux autres confréries : celle du Rosaire (représentée par des femmes, elle s'occupe notamment de l'autel de la Vierge) et celle de Saint Sébastien, saint protecteur contre la peste.

#### 4. Le prieuré perd de son influence

Désordre et laxisme des abbayes bénédictines, abus du régime de la Commende<sup>15</sup> dans l'attribution des bénéfices des prieurés, entraînent la fondation de la Congrégation de Saint-Maur en 1618. Le Monasticon Gallicanum de Dom Michel GERMAIN rassemble les gravures des 147 monastères de l'ordre de Saint-Benoît de cette congrégation, parmi lesquels figure l'abbaye de Bonneval dont dépend le prieuré de Patay.

À noter pour Patay entre 1580 et 1588, un document d'archives qui nous apprend que le prieur Michel ALLAIRE doit défendre sa place revendiquée par Louis LE ROY présenté comme soi-disant prieur ; Ce qui est rendu possible par l'éloignement. En 1645, c'est Charles François TALON, curé de Saint-Gervais à Paris et grand vicaire de l'archevêque de Paris qui est prieur de Patay. Ce qui traduit également une baisse d'influence du prieuré réduit à une source de revenus.



15. Du latin *in commendam*, provisoire. Ce régime consiste à nommer un évêque ou un abbé, voire même un laïc à la tête d'une abbaye ou d'un prieuré vacant de façon temporaire ; l'abbé commendataire vivait souvent ailleurs, l'abbaye n'étant pour lui qu'une source de revenus.

5. Les dernières volontés aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles :  
testaments, fondations de messes et inhumations dans l'église

Les plaques funéraires et de fondation de messe comptent parmi les éléments remarquables dans l'église de Patay :

• La plaque de Jacque DANIEL 1660



Sur cette plaque, il est intéressant de relever que le testament a été passé une dizaine de jours seulement avant le décès de ce probablement jeune curé, puisque ce sont ses parents qui font mettre cette plaque. Quant à l'emplacement de l'inhumation qui se veut symbolique, devant la nef et donc sous le passage des fidèles, elle nous permet de confirmer la présence d'un cimetière actif à cette date contre l'église. Dernière chose à relever, la fondation de messe avec rente à perpétuité sur les religieuses, qui met déjà en évidence les liens entre la cure et l'hospice.

Notons ici l'intérêt qu'il resterait à consulter de manière systématique les archives des notaires de Patay. Seules six cotes consultées figurent pour le moment dans mes recherches, sélectionnées à la faveur de détails précisés dans les descriptifs. Les liasses sont relativement peu nombreuses car ces archives ont souffert des rongeurs avant d'être déposées aux Archives départementales. Les plus anciennes datent de 1660 (malheureusement, un peu après la date du testament de Jacque DANIEL).

DANS LE CIMETIÈRE DEVANT LA PORTE DE LA NEF DE L'ÉGLISE DE PATHAY VÉNÉRABLE ET DISCRÈTE PERSONNE MESSIRE JACQUE DANIEL VIVANT PRÊTRE ET CURÉ DE CETTE PAROISSE A CHOISI POUR SA SÉPULTURE CE LIEU D'HUMILITÉ DÉCÉDA LE DEUXIÈME JOUR DE FÉVRIER 1660 ET A FONDÉ EN CETTE EGLISE UN SERVICE COMPLET PAR SON TESTAMENT PASSÉ PAR CLAUDE GUILLON NOTAIRE À PATAY LE 23 JANVIER 1660 PAR QUOI IL A DONNÉ A CETTE EGLISE 15 LIVRES DE RENTE A PRENDRE A PERPÉTUITÉ SUR LES RELIGIEUSES DE CE LIEU

PRIEZ DIEU POUR SON ÂME

ICI GÎT AU DEVANT DE CE SAINT EDIFICE  
SOUS UN TOMBEAU SANS FASTE ET SANS NUL ORNEMENT  
CELUI QUI DE PASTEUR A REMPLI DIGNEMENT  
SUR CE TROUPEAU FIDÈLE ET LE RANG ET L'OFFICE

SON ESPRIT ANIMÉ D'UN DIVIN MOUVEMENT  
FIT DE L'HONNEUR DU MONDE UN DERNIER SACRIFICE  
ET TOUT CE QUE SA POMPE A DE FAUX ARTIFICE  
NE LUI DONNA JAMAIS UN VAIN ÉLÈVEMENT

AUSSI NE CHERCHAIT IL QUE LA GLOIRE FUTURE  
ET TU PEUX APPELER SON HUMBLE SÉPULTURE  
LE TOMBEAU DE L'ORGUEIL ET DE LA VANITÉ

MAIS NE SOIS PAS SURPRIS DE VOIR UN SI SAINT PRÊTRE  
SOUS LES PIEDS D'UN CHACUN LUI-MÊME Y VOULUT ÊTRE  
ET C'EST LE TESTAMENT DE SON HUMILITÉ.

LES PARENTS DU DEFUNT ONT FAIT  
METTRE CETTE TOMBE

• La plaque de la famille HAYMON 1669

AU NOM DE DIEU

SOIT EN MEMOIRE PERPETUELLE

QUE FEU NOBLE HOMME PIERRE HAYMON VIVANT  
FOURRIER ORD(INAI)RE DE LA MAISON DU ROY ET DE SES CAMPS  
ET ARMEE A FONDE A PERPETUITE EN CETTE EGLISE POUR  
LE REPOS DE SON AME ET DE DAME MARIE ROYNEAU SA  
FEMME UNE GRANDE MESSE ET VESPRES LE JOUR DE STE  
BARBE 4 DECEMBRE ET LE LENDEMAIN VIGILE A 9  
LECONS AVEC UNE MESSE HAUTE ET AUTRES PRIERES  
LE TOUT INSCRIPT AU CARTULAIRE DES FONDATIONS DE  
CETTE EGLISE AVEC LES CONDITIONS A LA DICTE FONDATION

*SOIT AUSY (SIC) EN PERPETUELLE MEMOIRE*

ET QUE NOBLE HOMME LOUIS ROSSIGNOL VIVANT  
GARDE DU CORPS DE LA FEUE RAYNE MARIE MEDICIS  
DECEDE LE 1ER MARS 1656 ET DAME MARIE  
HAYMON SA FEMME DECEDEE LE 19 MARS 1665 ONT  
ESTE INHUMEZ EN CETTE EGLISE VISAVIS CETTE  
EPITAPHE APRÈS AVOIR VESCU AVEC BEAUCOUP D'HO(NN)EUR  
ET DONNE DES MARQUES D'UNE GRANDE PIETE CHARITÉ  
ANVERS LES PAUVRES

ET QUE LES DICTZ SR ET DAME ROSSIGNOL ONT PAREILLEM(EN)T  
FONDE À PERPETUITE EN CETTE EGLISE POUR LE REPOS DE  
LEURS AMES UN SERVICE SOLENNEL ET VIGIL À 9 LEÇONS  
AVEC UNE MESSE HAUTTE ET AUTRES PRIÈRES INSCRIPT  
AU DICT CARTULAIRE QUI SE DIRONT PAR CHASCUN AN LE  
19 DE MARS

POUR LESQUELLES FONDATIONS HONNOR(A)BL HOMMES  
ANDRÉ ET ESTIENNE SIMON NEPVEUX ET HERITIERS DES  
D.S ? HAYMON ET DAME ROSSIGNOL ONT ( ) VIVANT LEURS  
INTENTIONS DONNE ET DELAISSE POUR TOUS ICVES ? A L(A)  
FABRIQUE DE CETTE EGLISE XXIII MINES DE TERRES  
LABOURABLES EN PLUSIEURS PIECES

GAUBERTIN UNE RENTE FONCIERE

SOLS PAR CHACUN AN LE TOUT FAIC LONG ( ) EN PRES(ENT)

ACTE PASSE PAR DEVANT V CLAUDE GUILLON NO(TAIRE) (effacé)

PATHAY LE XVIII FEVRIER 1669

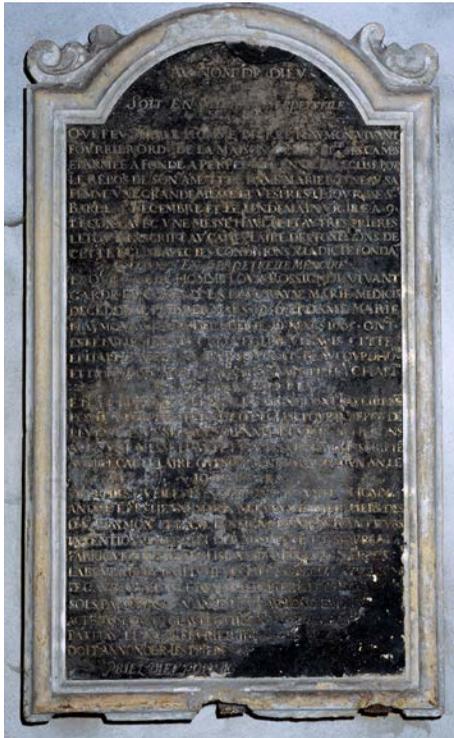
(effacé perte de matière)

DOIT ANNONCER LES PRIERES

*PRIEZ DIEU POUR*

*Sur* cette plaque sont inscrits les noms de Pierre HAYMON et de sa femme Marie ROYNEAU ainsi que de sa sœur Marie HAYMON et de son époux Louis ROSSIGNOL, ces derniers ayant été inhumés dans l'église vis-à-vis cette épitaphe. Le Salut était pensé à l'échelle de la famille, d'ailleurs, les fondations comme les rentes étaient perpétuelles et engageaient donc les héritiers.

À noter : Noble homme Louis ROSSIGNOL est présenté comme ayant été de son vivant « garde du corps de la feu rayne Marie de MEDICIS » (soutien de Françoise GAUGUIN, fondatrice de l'hospice, la reine serait souvent venue à Patay).



Il se trouve que son testament pourrait être conservé dans les archives de l'hospice récemment confiées aux Archives départementales et non encore traitées et donc non encore consultables. En effet, dans un précédent relevé manuscrit de ce que contiennent ces archives, son nom figure parmi le relevé d'actes au 14<sup>e</sup> carton.<sup>16</sup>

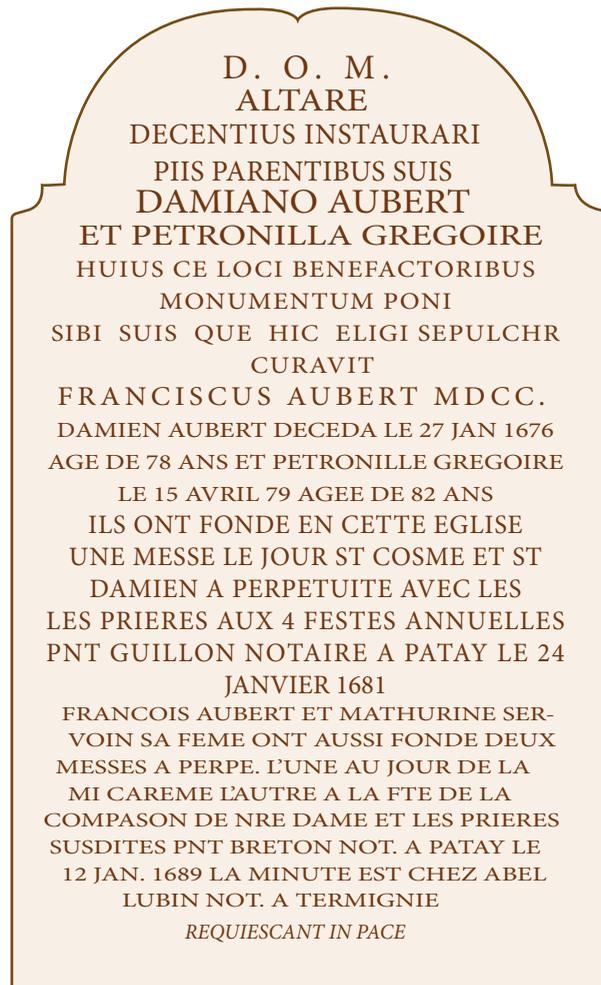
Archives du loiret, FRADO45\_CLVUE\_25057  
Plaque commémorative de la famille HAYMON,  
église Saint-André de Patay, 1669, IMH 1994

### • La plaque de la famille AUBERT 1689

Cette dernière plaque de la période conservée dans l'église de Patay, elle aussi protégée en tant que monument historique au titre des objets, rappelle les fondations établies par Damien AUBERT et Pétronille GRÉGOIRE complétées par leur fils et leur belle-fille François AUBERT et Mathurine SERVOIN. Le testament de ces derniers, mentionné sur cette plaque, a probablement été détruit; Cependant, étant donné qu'il engageait la paroisse, une copie en a heureusement été conservée dans les archives de l'évêché.



Archives du loiret, FRADO45\_CLVUE\_25056\_0001 Plaque commémorative de fondation de messes, église Saint-André de Patay, 1681-1689, IMH 1994

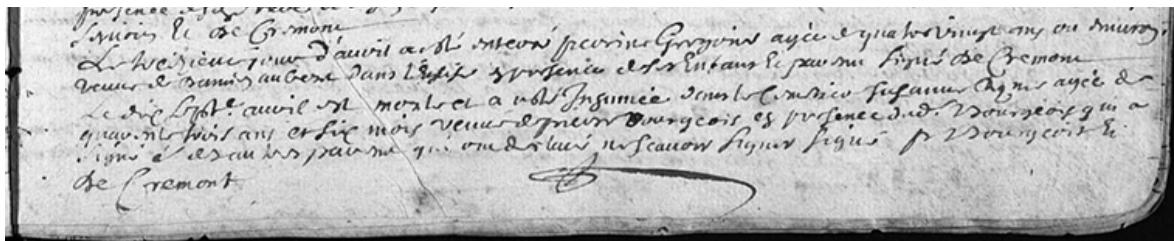


16. Archives du Loiret, cote 01851.

Puis, il est question dans ces archives de Jacques MÉTAIS, leur descendant par sa mère Marguerite AUBERT, en 1768 bourgeois d'Orléans, qui remet en question le paiement des engagements de ses lointains aïeux (ce qui est récurrent dans les archives).



Archives du loiret cote 176J14 Fonds de la paroisse de Patay Rente foncière 1701-1774 Copie du testament de François Aubert et Mathurine Servoin



Le 16 avril (1679) a été enterrée Pétronille Grégoire âgée de 80 ans veuve de Damien Aubert dans l'église.

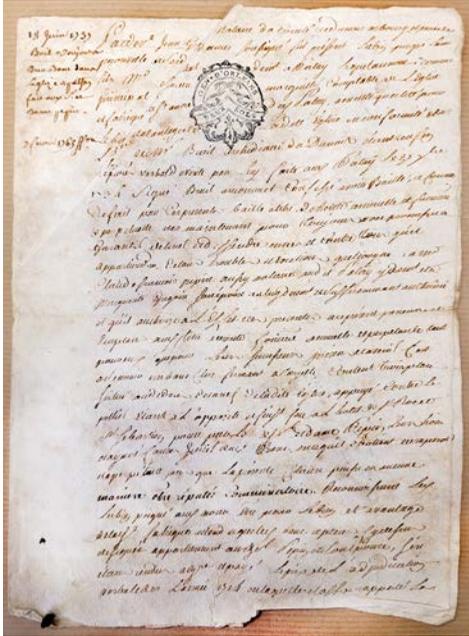
L'acte de décès de Pétronille Grégoire<sup>17</sup> précise qu'elle a été enterrée dans l'église ; Dépouiller les registres de catholicité (Baptêmes Mariages Sépultures) numérisés, et donc consultables en ligne, permettrait de donner une idée plus précise des décès et des inhumations dans l'église sur la période, même s'ils sont lacunaires dans le cas de Patay.

17. Patay, Baptêmes, Mariages, Sépultures : registres paroissiaux (1668-1688), Archives du Loiret, Cote 3NUM 248/9.

**6. D'autres inhumations reliées directement à la pratique religieuse des paroissiens**

Deux histoires particulières de paroissiens sont ressorties de ces recherches :

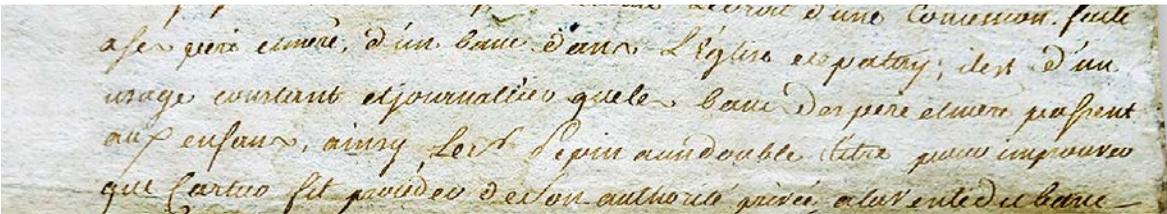
- La première commence par la découverte dans les archives d'un contentieux à propos de la possession d'un banc dans la nef de l'église. En demandant cette cote sans grande conviction sur l'intérêt de l'affaire, j'ai finalement pris connaissance des enjeux liés aux inhumations dans l'église.



Archives du Loiret, cote 176133.Fonds de la paroisse de Patay

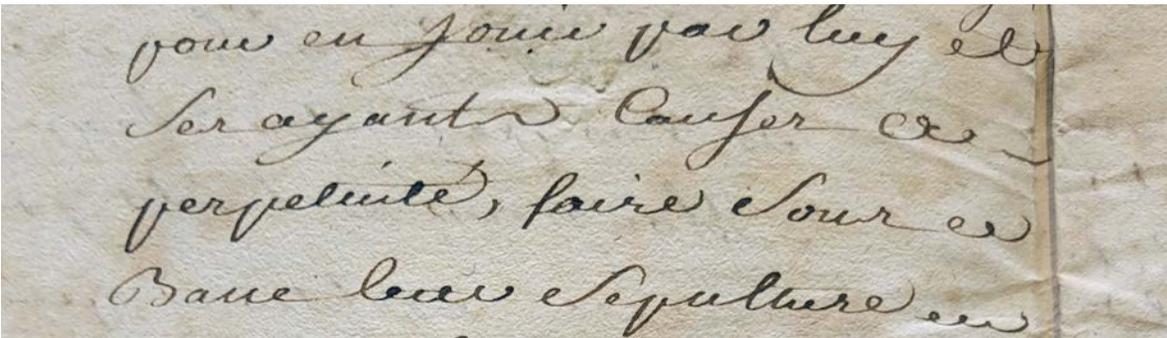
Plusieurs documents (environ 40 pages) conservés aux Archives départementales nous permettent de suivre cette histoire : Claude PÉPIN et Margueritte GRÉGOIRE son épouse ont conclu un contrat pour la possession d'un banc dans l'église. Ils font construire le banc et pour une somme modique, il leur est attribué, avec l'accord du curé, pour eux et leurs descendants à perpétuité. D'après les documents de contestation, cette procédure n'aurait pas dû être admise car il y avait un bail sur chaque banc qui assurait un revenu à la fabrique et lorsqu'un banc était inoccupé, il revenait au plus offrant. Visiblement, le côté perpétuel posait surtout problème du fait de la modicité de la somme versée. Il se trouve que Claude et Margueritte avaient fait faire leur sépulture sous ce banc, ce qui explique mieux l'enjeu pour leur fils, Jean-Baptiste PÉPIN, de le conserver. Dans les archives, j'ai également pu relever qu'il y a eu procès lors de la reddition des comptes de Claude PÉPIN en tant que marguillier de la paroisse entre 1775 et 1776 ! Ledit prévôt semble avoir pris quelques libertés vis-à-vis des comptes de la fabrique.

Bail à toujours d'un banc dans l'église de Patay fait aux Sieur et Dame Pépin, 18 juin 1737



« (...) Il est d'un usage constant et journalier que les bancs des père et mère passent aux enfants, ainsi le Sr Pepin a un double titre pour improuver que cartier fit procéder de son autorité privée à la vente du banc qu'ont possédé les père et mère dudit Pépin (...) ».

Archives du Loiret, cote 176134  
Fonds de la paroisse de Patay  
Contentieux à propos de la possession d'un banc placé dans la nef de l'église de Patay opposant Pierre Cartier, marguillier en charge de l'œuvre et fabrique de la paroisse de Patay, à Jean-Baptiste Pépin, juge et prévôt de la ville de Patay.1765



« (...) pour en jouir par lui et ses ayant causes à perpétuité faire sous ce banc leur sépulture (...) ».

- La seconde concerne Marie FOURNIER qui demeurait au couvent de Patay. Dans les comptes de la fabrique, on retrouve le versement annuel qu'elle faisait pour le banc qu'elle occupait dans l'église et dans son testament, elle indique son ordre d'être inhumée sous ce banc.

Bayette des places qui ont été estées  
 vendues au profit de la fabrique pour  
 les années 1700 et 1701  
 Le 29 may 1701 receu de madame Souvrière la somme  
 de quatre livres pour le banc critique ou elle se place. . . 4.  
 Taken compte de trois livres seize sols pour le  
 banc critique deduant J. mescou adjudé le lundy de  
 la pentecoste 1701 aprouvé, Dreyard, procureur et  
 au dome les beebancs cy. . . . . 3:16  
 Receu trois livres pour l'ouverture de la fosse  
 madame aubert cy. . . . . 3:..  
 Somme Des ardeles de cez bayettes Dix livres seize sols  
 cy. . . . . 10:16

2 juin 1724 (1724)



**Pardetta et Simon**

gomet notaire royal a terminiet Saigy Roumay sainte croix  
 gaubert chatniet becul maison rouge Vileoy et autres lieux,  
 circonvoisins dependants du baillage dorleans sousigne  
 sus presente marie fournier fille majeure et peud'homme

Quelors quil aura plu a dieu la retirer de ce monde son corps soit  
 inhumé et enterré en l'église de patay sa paroisse sous le banc  
 quelle a dans ladite église et que le mesme jour ou le lendemain

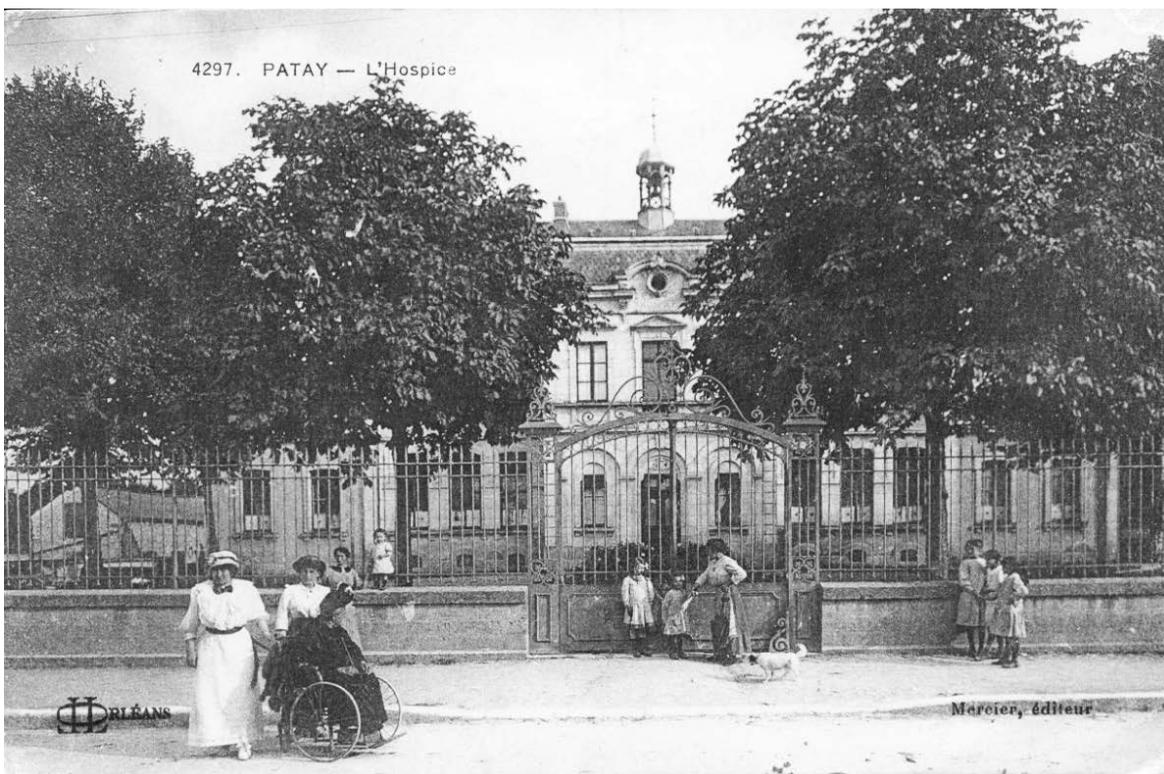
« (...) que lorsqu'il aura plu à dieu la retirer de ce monde son corps soit inhumé et enterré en l'église de patay sa paroisse sous le banc quelle a dans ladite église (...) »

Archives du Loiret, cote 176]31  
 Fonds de la paroisse de Patay Legs  
 1700, 1724  
 Testament de Marie Fournier

Les inhumations semblent avoir été assez courantes dans l'église de Patay durant toute la période. L'interdiction d'inhumer dans les églises pour des raisons évidentes de salubrité ne sera votée que le 10 mars 1776.

## 7. La création de l'hospice de Patay et son influence

Le couvent et hospice de Patay a été fondé et autorisé par l'évêque de Chartres, puis par lettres patentes du roi Louis XIII à la demande des habitants de Patay en 1631 confirmées par lettres patentes de Louis XIV en 1675.



Archives du Loiret, 11Fi10009

Françoise (Simone) GAUGUYN, Sœur Françoise (Marie) de la Croix en religion, est originaire de Patay. Elle aurait été distinguée par Saint Vincent-de-Paul, et soutenue par les reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche. Fondatrice des hospitalières de la Charité Notre-Dame à Paris en 1628 près de la place Royale (autorisé par lettres patentes de Louis XIII en 1625), elle a ouvert un hospice à Patay.

Le 14 décembre 1633 dans un acte prévoyant l'installation d'une novice dans le couvent des religieuses hospitalières de Patay, il est encore précisé « quand il sera établi »<sup>18</sup>, indiquant manifestement que ce n'est pas encore le cas. Il est important de relever ces divers liens entre la paroisse et l'hospice. Cependant, les recherches restent à faire sur ce sujet. Notamment parce que comme indiqué précédemment, les archives de l'hospice confiées récemment aux Archives départementales n'ont pas encore été traitées, seul un relevé d'actes réalisé manuellement et consultable sous la cote O1851 m'a permis d'avoir un aperçu du contenu de ces archives. Ces recherches devraient par ailleurs largement déborder les limites de Patay pour comprendre le parcours de la fondatrice (Louviers, Paris).

18. Archives nationales Cote Y//174fol. 428 V°

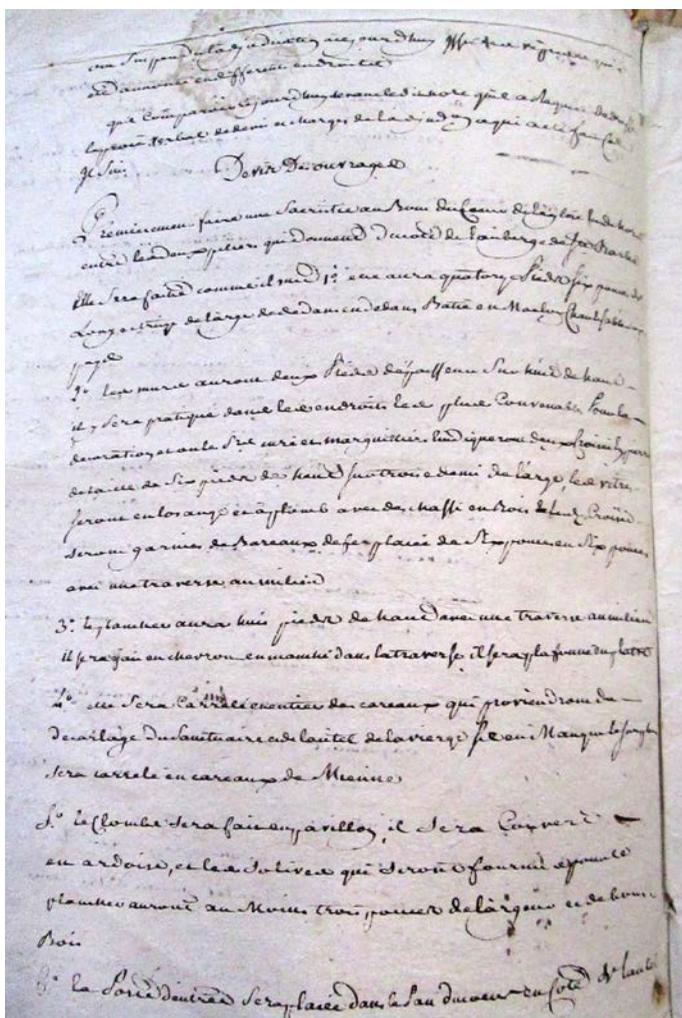


Gravure originale de François de POILLY dans Histoire des Ordres Religieux et Militaire ainsi que des Congrégations séculières de l'un et l'autre sexe, 1792.

## III

# UNE EGLISE ENTRE SINISTRES ET RESTAURATIONS pendant la période contemporaine

### 1. Travaux, sinistres et restaurations au tournant de la Révolution.



Devis par Serenne, architecte de la ville d'Orléans, des ouvrages à faire à l'église Saint André de Patay, dont la sacristie et adjudication au rabais des travaux, à Jean Grenet, de Lignerolles (20 septembre 1778)

Archives du Loiret, cote 3E24649

« (...) Premièrement faire une sacristie au bout du cœur de l'église en dehors, entre les deux piliers qui donnent du côté de l'auberge de ste Barbe. Elle sera faite comme il suit :  
1° elle aura quatorze pieds six pouces de long et treize de large de dedans en dedans, batie en moelon, chau et sable du pays.  
2° les murs auront deux pieds d'épaisseur sur huit de haut. Il y sera pratiqué dans les endroits les plus convenables pour la décoration, et où les sieurs curé et marguillier l'indiqueront deux croisées en pierre de la taille de six pieds de haut sur trois et demi de large (...)  
6° la porte d'entrée sera placée dans le pan du chœur en côté de l'autel, pourquoi l'adjudicataire sera tenu de la faire (?) et arranger pour recevoir la porte qui sera placée en dedans de l'église avec un placard de ce côté. L'adjudicataire aura la liberté d'y employer celle de la sacristie actuelle qui lui appartiendra, ainsi que ses serrure et ferrures qu'il pourra aussi employer à ladite porte (...) »

Intégrons dans cette période les travaux réalisés à l'église en 1778, dont l'édification de la sacristie.

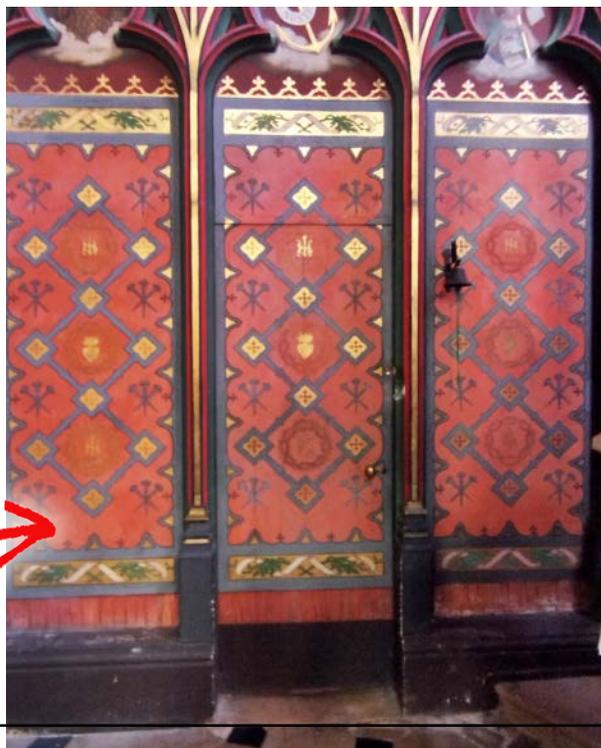


Ceux-ci interviennent assez peu de temps avant la Révolution, puis une première restauration d'urgence est menée en 1803. En effet, après la Révolution, on trouve des témoignages dans les archives du très mauvais état de l'église.

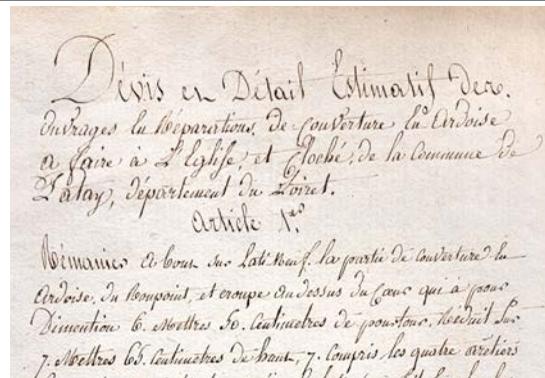
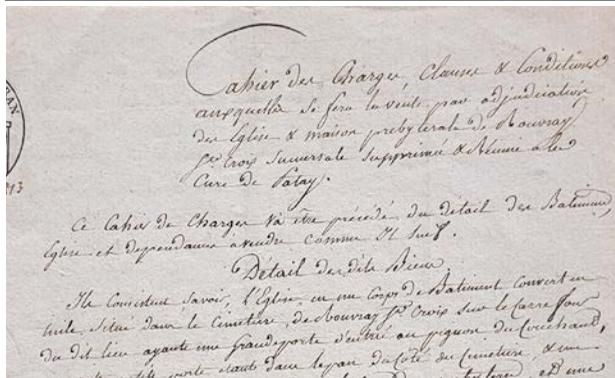
La petite paroisse de Rouvray-Sainte-Croix ayant été rassemblée avec celle de Patay, l'église et le presbytère sont vendus pour financer la restauration de l'église et du clocher de Patay.



Vestige de l'église De Rouvray-Sainte-Croix



En 1854, la commune, en difficultés financières lors d'une période de crise sollicite un crédit auprès de l'hospice qui a visiblement su retrouver sa puissance. En 1853, les travaux de nivellement derrière l'église avaient également été justifiés, entre autres, pour donner du travail aux indigents. En 1857, après les différents aléas, la commune décide de prendre une assurance pour l'église et son clocher.



Archives du Loiret, cote 508 O-SUPPL 9M1

Fonds de la Commune - Eglise - Travaux de réparation : cahier des charge et adjudications de la vente de l'église et de la maison presbytérale de Rouvray-Sainte-Croix (succursale supprimée et réunie à la commune de Patay), des réparations de l'église et du clocher de Patay (2p). 1813

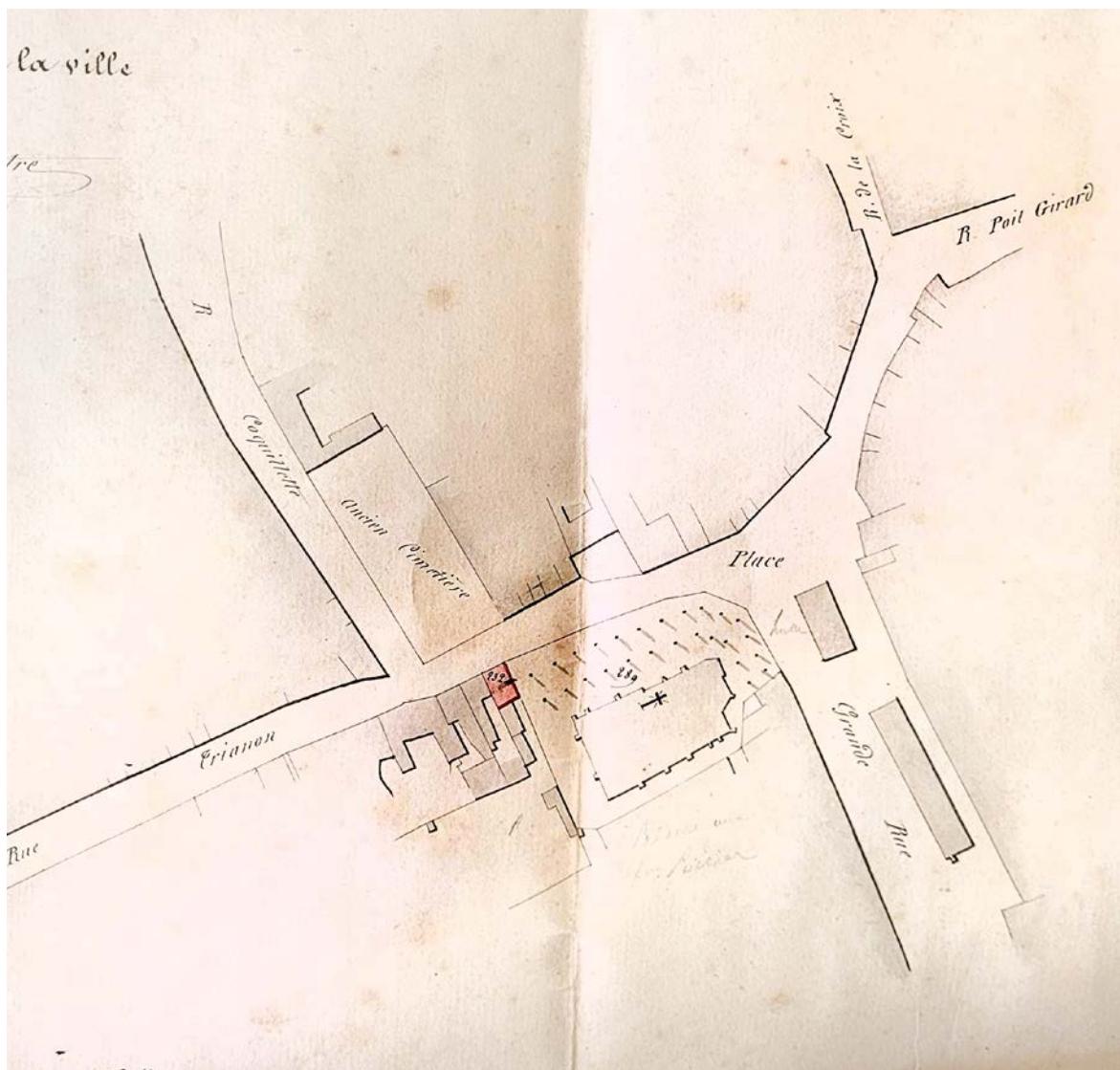


## 2. La période contemporaine et les emplacements du cimetière

Le passage par le cimetière peut être instructif : ici, le plan de 1836-1838 indique l'ancien cimetière, il n'est pas encore désaffecté (celui près de l'église l'est depuis 1813) mais les sépultures se font désormais dans le nouveau cimetière. La décision date de 1825 de transporter le cimetière hors de l'agglomération mais c'est l'épidémie de choléra morbus qui entraîne en 1832 sa construction rapide.

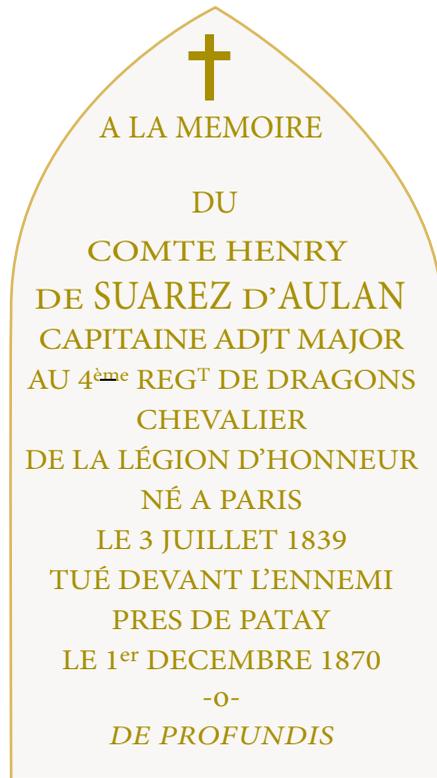
En 1850 une croix est érigée sur les ossements de l'ancien cimetière. Ceux de l'ancien cimetière de Rouvray avaient également été transportés à Patay suite à sa suppression consécutive à l'aliénation de l'église.

Archives du Loiret, cote 508 O-SUPPL 5D1 - Fonds de la Commune de Patay - Affaire Pellé relative à la fermeture de fenêtres avec plan du bourg (1836-1838)



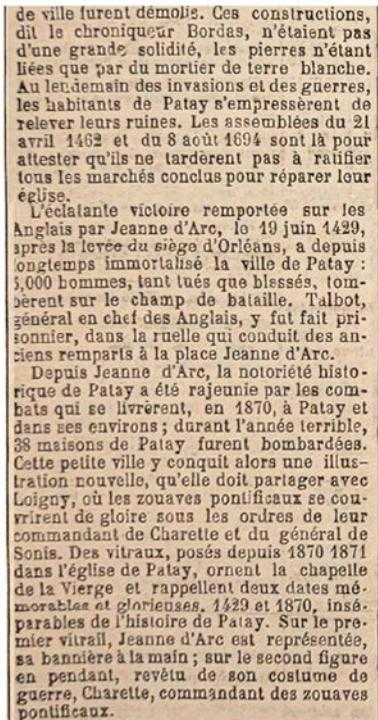
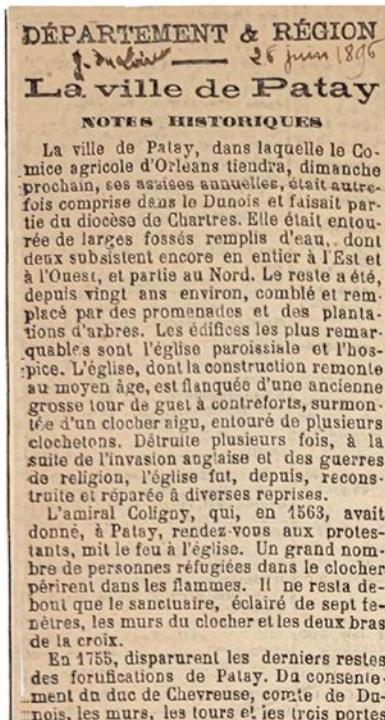
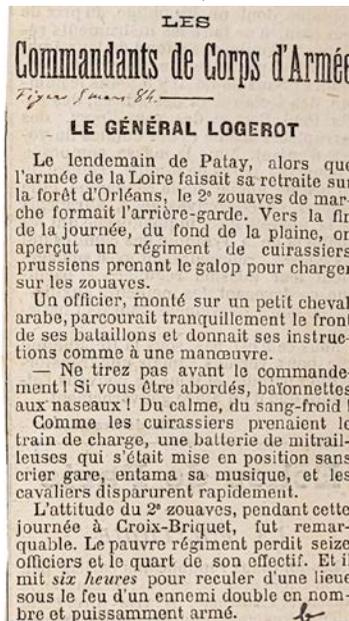
### 3. La période contemporaine : la guerre de 1870

L'église conserve la mémoire des événements qui se déroulèrent près de Patay et notamment à travers la plaque funéraire du Comte de SUAREZ D'AULAN qui mourut au champ d'honneur le 1<sup>er</sup> décembre 1870.



Dans des articles de journaux de 1884 et 1895, donc assez peu de temps après les faits, il est fait état d'un vitrail qui aurait fait pendant à celui de Jeanne d'Arc dans l'église et qui représentait le Commandant CHARETTE (des zouaves pontificaux). Ce vitrail a été détruit depuis (comme les autres vitraux, en 1944).

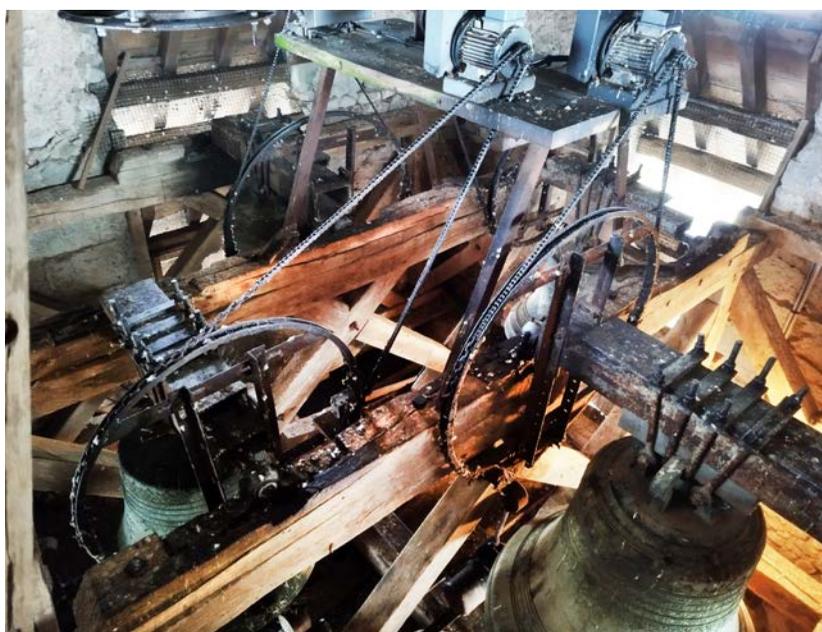
Archives du Loiret, cote 1J2472  
Articles de journaux issus de la collection Jarry



Dans le clocher, se trouvent quatre cloches qui avaient été fondues à la fonderie BOLLÉE le 25 octobre 1868. La seconde, nommée Gabrielle et sonnant le sol a eu pour marraine Marie Gabrielle MELLOTTÉE ; la troisième Anna-Angèle donne le La, sa marraine se nomme Angèle LAHAIRE et la quatrième Marie a pour marraine Marie-Joséphine GANDRILLE et sonne le Do. Et voici ce qui est inscrit sur la première et la plus grosse qui sonne le Fa :

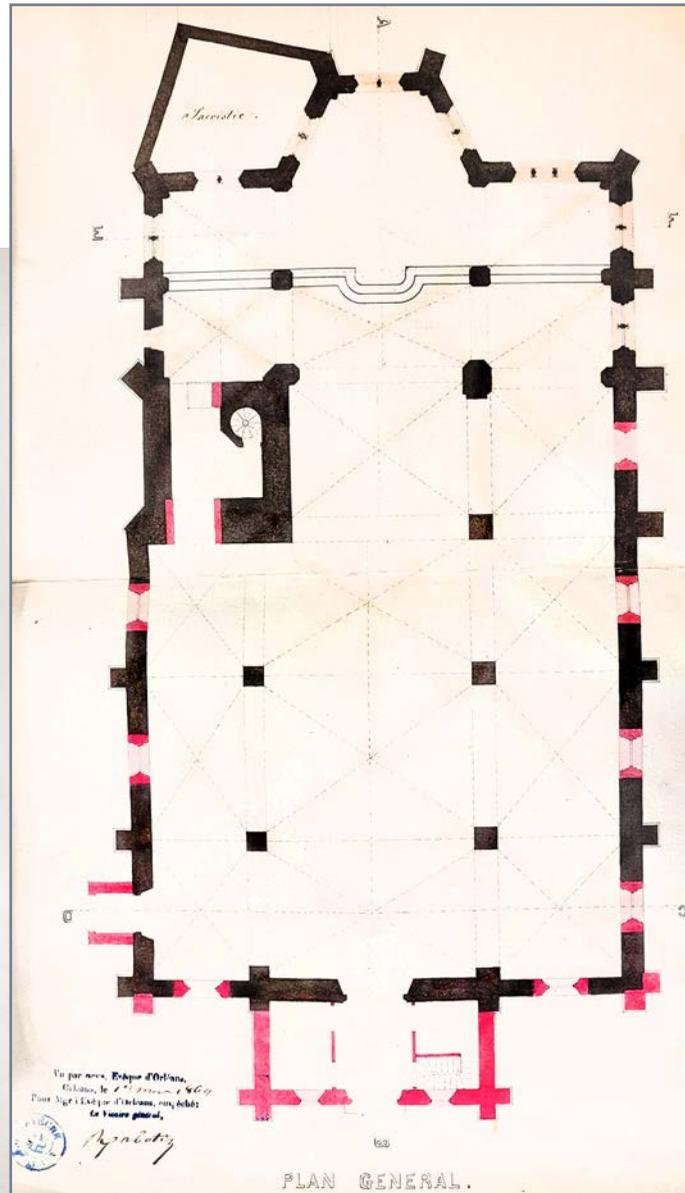
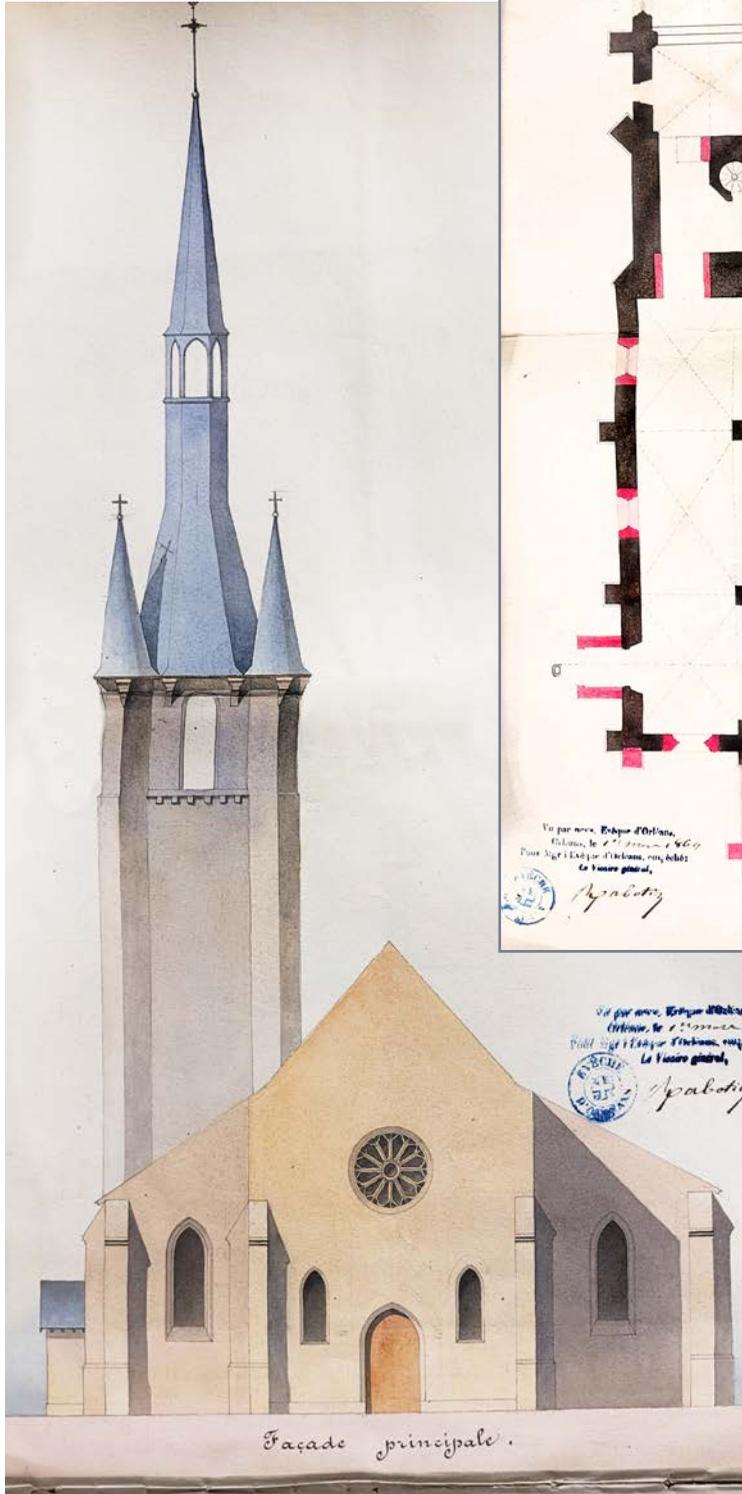


« L'AINÉE DE QUATRE SŒURS NÉES LE MÊME JOUR EN 1868. BRISÉE LE [4] DÉCEMBRE 1870 PAR UN OBUS PRUSSIE DANS LE BOMBARDEMENT DE PATAY. J'AI ETE REFOUDUE EN AOUT 1871 ET BENITE DE NOUVEAU PAR MR J A D CHAMAULT CURE DOYEN DE CETTE EGLISE, NOMMEE ERNESTINE PAR MR GUSTAVE GAGEON ANCIEN PERCEPTEUR MON PARRAIN ET PAR MME ELISE ERNESTINE RICHARD EPOUSE DE MR RICHARD JUGE DE PAIX, MA MARRAINE MRS DESIRE MARCHAND GUSTAVE GAGEON FREDERIC SEVIN ALEXANDRE COSSE ET THEODORE LEFEVRE FABRICIENS MR JULES MARCHAND MAIRE »



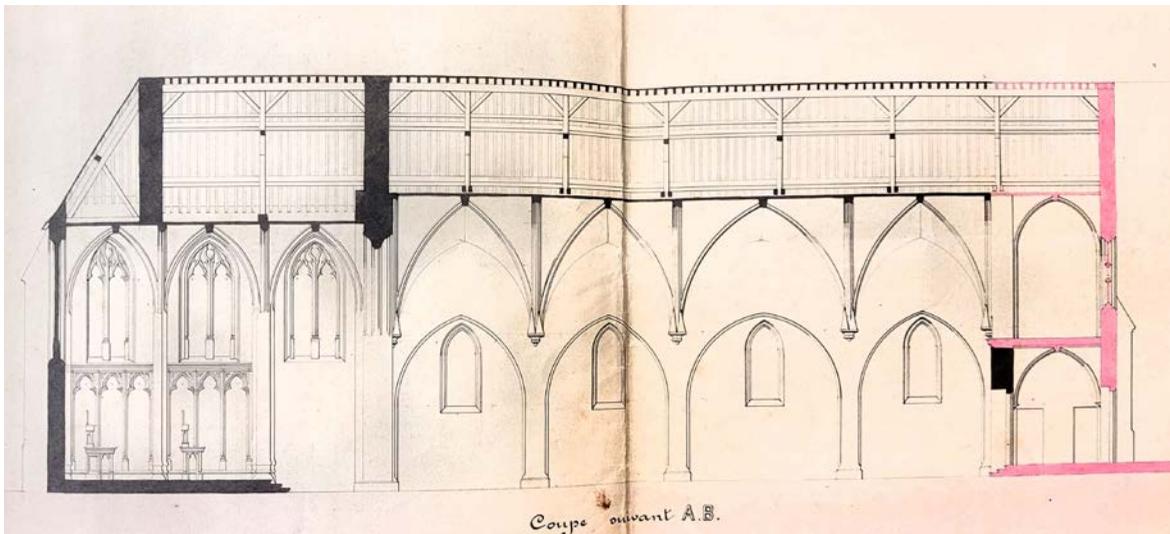
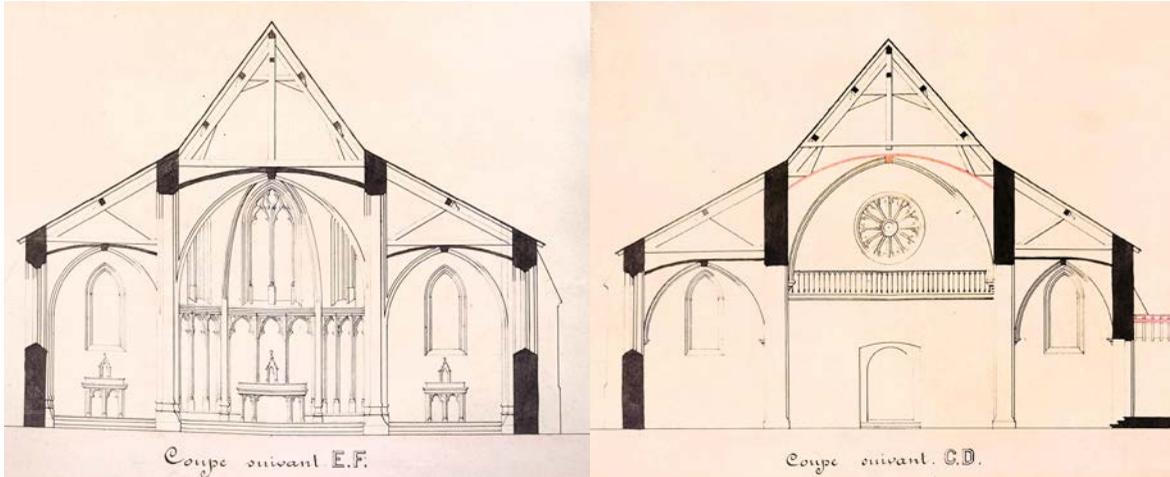
4. La période contemporaine :  
l'église et les plans de 1868 de  
l'architecte FOURNIER

Ces plans sont très instructifs car  
ils présentent l'existant et les zones  
d'interventions proposées. (en rose)



On remarque notamment qu'il  
était projeté de créer une tribune  
grâce à l'ajout d'un pignon en  
saillie sur la façade ouest. Il était  
également prévu d'ouvrir un pas-  
sage dans la tour du clocher. En  
1869, un mémoire est rédigé pour  
la restauration de l'église et c'est  
en mauvais état qu'elle fait face  
aux événements de 1870.

Archives du Loiret, cote 508 O-SUPPL 9M2  
Fonds de la Commune de Patay -  
Eglise - Restauration (avec carnet de 4 plans,  
coupes et élévations,  
dessinés à l'encre et à l'aquarelle par Fournier,  
architecte à Orléans en 1868 (1868-1876)



La nécessité de revoir le devis à la baisse en ajournant les travaux prévus du pignon ouest et le percement de la tour est acté par délibération du 5 mai 1873<sup>19</sup>. Le constat sur place est que ces travaux ne seront jamais réalisés. Pourtant, l'ouverture d'un passage a bien été initiée à la base de la tour-clocher vers l'ouest, ce qui s'expliquerait afin d'améliorer la circulation dans l'édifice.

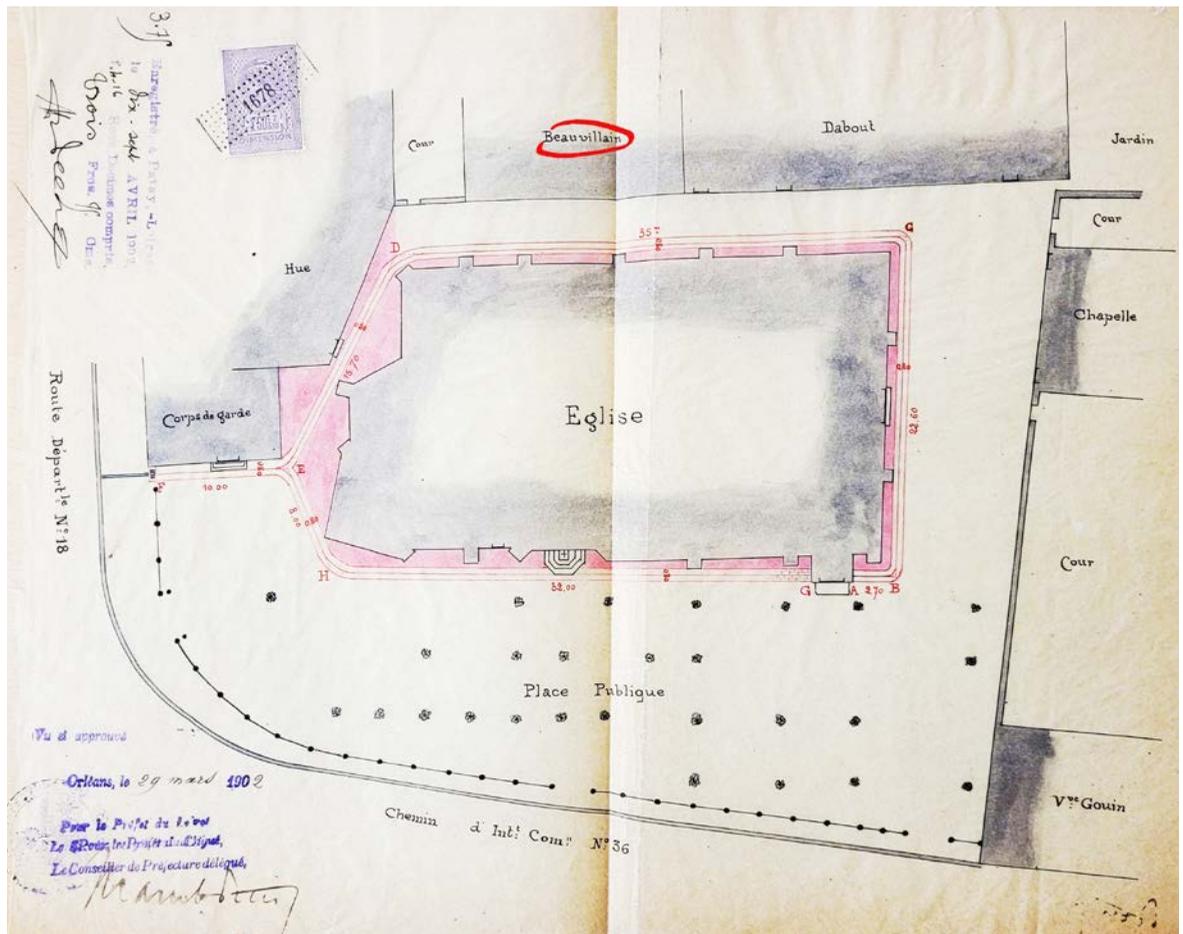
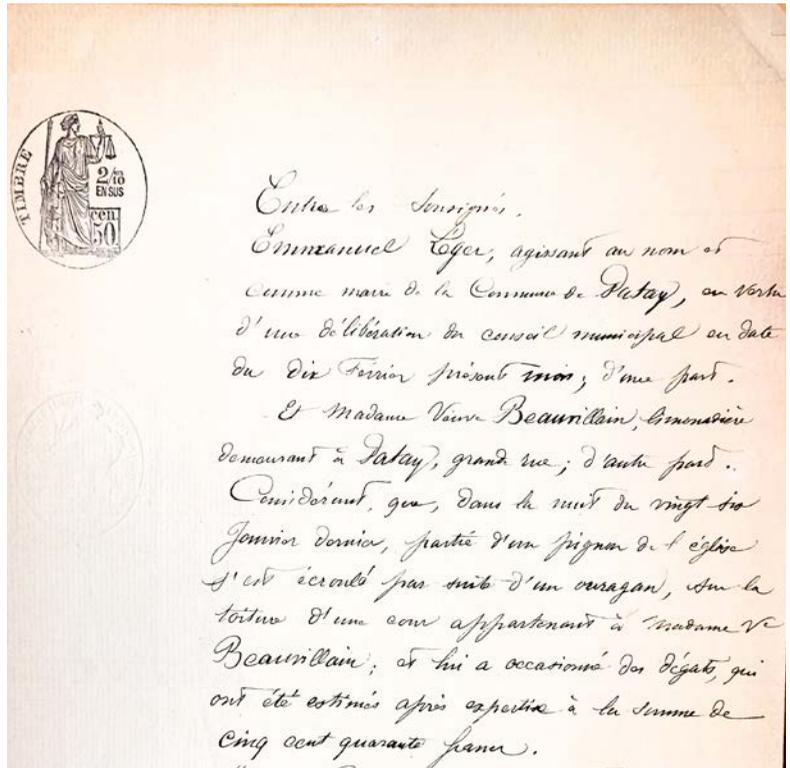
Le 23 juillet 1929, la flèche du clocher est frappée par la foudre. Le coq en cuivre doré, tordu par la foudre a dû être remplacé, la charpente et la couverture restaurées. La réfection de l'ensemble de la toiture sera faite entre 1933 et 1934 et l'état de conservation de l'édifice est réputé parfait dans les documents de 1944.

	Report	_____	35
	sur lequel il faut déduire :		
1.	Les travaux ajournés du Pignon Ouest	_____	8,506 <sup>f</sup> 00
2.	Le percement de la tour	_____	728 72

19. Archives du Loiret, cote 508 O-SUPPL 9M2.

## 5. Les abords de l'église

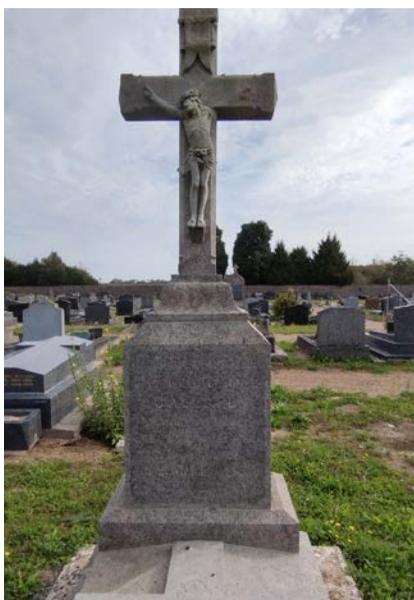
En 1884 un ouragan entraîna la chute de l'un des pignons de l'église sur la cour de Madame BEAUVILLAIN ; le plan de 1902 nous permet de voir de quel côté de l'église il s'agit. Toujours en 1884, une halle métallique est construite par les usines métallurgiques d'Amiens pour remplacer la halle en bois (à noter que de façon continue, il y a eu au minimum une halle à Patay, au moins depuis le XVII<sup>e</sup> siècle). Entre 1897 (délibération à la demande du curé GALLARD) et 1902 (plan où elle figure) fut édifiée une chapelle pour servir de salle de catéchisme et décharge de sacristie. (aujourd'hui appelée salle Saint-André).





Archives du loiret, 11Fi5804

La tombe de Grégoire Alphonse GALLARD, à qui nous devons cette chapelle, se trouve au nouveau cimetière de Patay. Elle est gravée d'un calice et d'un ciboire.



Transcription : Ici repose le corps de Grégoire Alphonse GALLARD chanoine honoraire d'Orléans curé doyen de Patay du 2 novembre 1886 au 27 octobre 1899 ? décédé dans sa 55<sup>e</sup> année.



COMMUNE DE PATAY (Loiret)  
 -:-:-:-:-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
 CONSEIL MUNICIPAL DE PATAY.

L'an mil huit cent quatre vingt dix sept, le dimanche quatorze février à deux heures du soir, le Conseil Municipal de la commune de Patay, dûment convoqué par M. le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LEGER, Maire, pour la session ordinaire de février.

Présents : MM. Léger, Audy, Decoux, Gabellier, Lemaire, Verdureau, Marchand, Chaufon, Michau et Jouanneau.

Absents et excusés : MM. Perdereau et Pasquiel.

Secrétaire : M. Jouanneau

.....

M. le Président donne lecture au Conseil d'une lettre de M. GALLARD curé de Patay, sollicitant l'autorisation d'ouvrir sur la place de l'église dans la partie la plus éloignée de l'entrée de cet édifice, des portes et fenêtres pour éclairer et donner accès à une chapelle qu'il a l'intention de faire construire dans un terrain acheté récemment de la succession MULARD, pour servir de salle de catéchisme aux enfants et de décharge de la sacristie.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

Considérant que la construction projetée aura son utilité pour les enfants fréquentant les catéchismes;

considérant que l'autorisation sollicitée ne nuira en cela aux intérêts de la commune, les portes et fenêtres devant être établies en face l'entrée de l'église;

autorise M. GALLARD, curé, à ouvrir et éclairer sur la place de l'église la chapelle qu'il se propose de construire dans le terrain qu'il vient d'acquérir de la succession MULARD, mais avec réserve pour la commune du droit de mettre devant ces portes et fenêtres les chevaux, voitures, attelages et autres embarras nécessaires pour la tenue des marchés aux denrées, les jours de louées, foires et marchés.

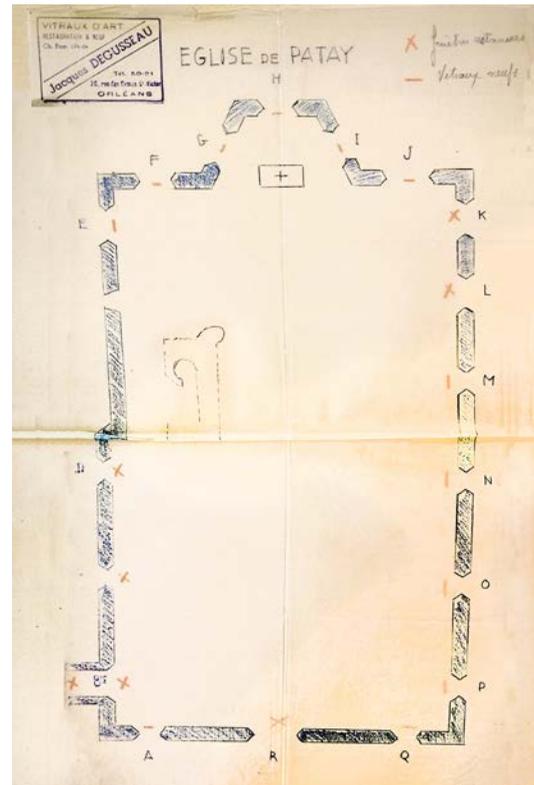
Cette autorisation accordée seulement pour la construction de la chapelle à édifier et à condition expresse que l'immeuble ne change pas de destination.

Archives du Loiret, cote 508 O-SUPPL 203, - Fonds de la Commune de Patay, Registre des Délibérations, 1897

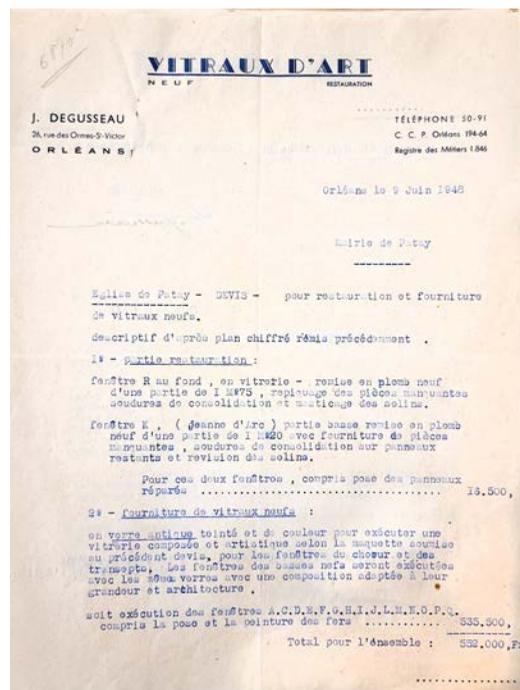
## 6. La Deuxième guerre mondiale et l'explosion du train du 15 août 1944

En 1929, la foudre tombe de nouveau sur l'église et des travaux sont nécessaires (en 1934, la réfection de la couverture et de la charpente sont réalisées sur le projet de l'architecte E. GARAPON). C'est une église restaurée qui fait face à l'explosion d'un train de munitions provoquée par les Allemands en gare de Patay le 15 août 1944. L'architecte Paul LEROUX réalise des plans en 1945, et des devis à hauteur de 1.349.619 F (couverture, voûte, vitraux, etc) dont 924.560 F pour les vitraux soufflés par l'explosion. La réception du chantier se fait le 13 octobre 1949 et le 12 janvier 1950 pour les vitraux réalisés par le peintre verrier orléanais Jacques DEGUSSEAU (qui a notamment réalisé à la même époque les vitraux de l'église Saint-Paterne à Orléans). Les vitraux de Jeanne d'Arc sont pratiquement les seuls à avoir pu être restaurés.

Parmi les autres travaux, je relève simplement des réparations sur les statues en plâtre : celle de la Sainte Vierge et de l'un des anges du grand autel situé dans le chœur. Elles ont été réalisées par Lucien MANAVIT, un artisan local. La statue de Saint André a été acquise auprès de Monsieur MARRON, statuaire à Orléans, en 1926 comme nous l'apprend *Le Glaneur de Patay*, bulletin paroissial de 1927.



Archives du Loiret, cote 508 O-SUPPL 9M2



Statue en plâtre de la Sainte Vierge, restaurée après l'explosion de 1944

Cette publication vous a présenté différents aspects de l'histoire de l'église de Patay ressorties de mes recherches menées entre 2022 et 2024. Celles-ci ne demandent qu'à être poursuivies notamment avec la consultation systématique des archives notariales, le relevé quantitatif des inhumations dans l'église dans les registres de catholicité, la consultation des archives de l'hospice quand ce sera possible, ainsi que celle des cotes non consultées concernant l'hospice ou aux Archives départementales d'Eure-et-Loir.